Banque européenne d'investissement

BEI - la banque de l'UE

INFO

Mai 2010
ISSN 0250-3867

Édition spéciale

La BEI, un partenaire à l'échelle du monde

Banque de l'Union européenne, la BEI intervient dans les 27 États membres de l'UE et dans plus de 130 pays tiers. Premier émetteur et bailleur de fonds supranational du monde, elle a signé pour 21,1 milliards d'EUR de prêts à l'extérieur de l'UE depuis 2007. Cette édition spéciale du BEI INFO vise à illustrer quelques-unes des activités de la BEI dans les différentes régions du monde.

INFO Édition spéciale

Le magazine d'information du **Groupe de la Banque européenne d'investissement** • 2010 • ISSN 0250-3867

INTRODUCTION

Éditorial par Philippe Maystadt	3
Examen des activités de la BEI à l'extérieur de l'UE : réflexions du comité des sages	4
Les opérations extérieures de la BEI sous le regard attentif et indépendant de son service d'évaluation	6
Entretien – Un partenariat fructueux	9

TURQUIE

Un trait d'union d'une portée historique entre l'Europe et l'Asie	11
La BEI dynamise le secteur des énergies renouvelables en Turquie	14

BALKANS OCCIDENTAUX

De la reconstruction d'après-guerre à l'exploitation de nouvelles sources d'énergie	15
Trait d'union entre l'Orient et l'Occident, Belgrade, de par sa situation stratégique, doit relever des défis majeurs en matière de transports urbains	17

PAYS VOISINS DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

L'eau, un axe majeur de l'action de la BEI	19
La FEMIP relève le défi de l'énergie	21
Aider les PME à devenir le moteur de la croissance et de la création d'emploi dans le bassin méditerranéen	23
Priorité à la valorisation du capital humain	24

PAYS VOISINS DE L'EST

La BEI s'unit aux autres IFI pour améliorer la propreté de l'eau dans la région de la mer Baltique	26
Les projets d'infrastructures de transport de la Moldavie décollent	28

ACP

De l'eau propre et saine pour les régions les plus pauvres du Malawi	30
Corridor de Beira : rétablissement de l'accès aux échanges commerciaux internationaux	32
Une assistance technique pour implanter la microfinance : agir pour améliorer l'accès aux financements	33

AFRIQUE DU SUD

Retour sur le projet de construction d'un barrage-réservoir sur la Berg	36

AMÉRIQUE LATINE

La BEI unit ses forces à celles d'autres IFI à l'appui du secteur de l'électricité du Nicaragua	39

ASIE

Aider la Chine à lutter contre les changements climatiques	42
Nouvelles publications BEI	44

BEI Information est une publication périodique du département Communication de la Banque européenne d'investissement.

Responsable de publication : Sabine Kayser

Mise en page : GraphicTeam BEI, Sabine Tissot

Photographies : photothèque de la BEI, Tuninvest, PEDS

Les informations figurant dans la présente publication de la BEI peuvent être librement reproduites ; la mention de l'origine et une copie de tout article publié seraient appréciées.

Éditorial par Philippe Maystadt

En 2010, le Conseil européen et le Parlement européen procéderont à un examen des activités de prêt de la BEI à l'extérieur de l'UE et étudieront les options disponibles pour sa contribution à une politique européenne extérieure plus efficace.

Acteur important de la politique extérieure de l'UE depuis 1963, la BEI finance des projets dans plus de 130 pays qui ont signé des accords d'association ou de coopération avec l'Union ou avec ses États membres. En vertu de ces mandats spécifiques, elle œuvre à la réalisation des objectifs de l'UE dans toutes les régions du monde. Cette action, elle la mène en faisant ce qu'elle sait le mieux faire : apporter des financements et de l'assistance technique à des projets viables qui contribuent à la croissance de l'économie, à la préservation de l'environnement et à la création de conditions propices à un développement durable.

Nombreux sont les pays dans lesquels la BEI intervient hors des frontières de l'UE qui sont confrontés à des enjeux similaires. La fourniture d'eau propre et de services d'assainissement modernes est indispensable pour assurer la santé de la population. Des liaisons de transport nationales et internationales sont essentielles pour faciliter le commerce entre les régions. Pour réaliser pleinement le potentiel d'une économie, il faut offrir des sources d'énergie diversifiées et durables. En investissant dans l'éducation, on contribue à construire l'avenir d'une société. Ce sont là quelques grands domaines sur lesquels la Banque concentre son attention. De plus, au travers des conditions qu'elle impose aux projets qu'elle finance, la BEI encourage la mise en place d'une bonne gouvernance et l'application de normes environnementales et sociales élevées.

Outre son savoir-faire financier, la BEI s'appuie aussi sur les connaissances de ses économistes, ingénieurs, experts en matière environnementale et sociale, urbanistes, spécialistes du changement climatique et conseillers techniques. Ces spécialistes, qui représentent une part substantielle du personnel recruté par la Banque ces cinq dernières années, aident à mettre au point, assister et suivre les projets que l'institution finance.

La BEI ne travaille pas seule : elle coopère étroitement avec les institutions de l'UE, les autorités des États membres et des pays partenaires et les autres institutions financières internationales ou bilatérales, et entretient des relations de longue date avec le secteur des entreprises dans le monde entier. La notion de partenariat guide par conséquent tous les aspects de nos opérations et ce n'est qu'en nous associant à d'autres acteurs que nous pourrons faire face aux défis mondiaux.

L'examen à mi-parcours des opérations de financement extérieur de la BEI offre une occasion idéale d'améliorer encore la coopération en matière de financement du développement dans les pays tiers. Un comité des sages, présidé par Michel Camdessus, ancien directeur général du Fonds monétaire international, a mené une évaluation indépendante du travail de la Banque. Son rapport et ses recommandations ont été publiés le 24 février 2010.

La BEI apprécie grandement le travail réalisé par ce comité. Nous saluons particulièrement ses suggestions à court terme sur les principes opérationnels de la mise en œuvre des objectifs de l'UE, ainsi que sa recommandation d'autoriser une enveloppe de prêt supplémentaire de 2 milliards d'EUR pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets.

Cependant, nous nous associons aussi à la préoccupation des sages, qui estiment que les ressources doivent être mieux alignées sur les exigences des mandats. Nous sommes tout à fait d'accord sur la nécessité de rechercher des synergies entre les activités de la Commission, de la BEI et des autres institutions financières internationales.

C'est avec grand intérêt que nous participerons aux débats qui auront lieu tout au long de cette année afin de déterminer comment la BEI peut optimiser sa contribution aux politiques extérieures de l'Union. ■

Examen des **activités de la BEI à l'extérieur de l'UE** : réflexions du comité des sages

Au cours de l'année écoulée, un comité indépendant – que j'ai eu l'honneur de présider – s'est penché sur la question de savoir comment la BEI pouvait contribuer à renforcer l'efficacité de la politique européenne de coopération et d'aide au développement. Des réflexions sur les opérations de prêt de la BEI à l'extérieur de l'UE ont été menées dans le cadre d'un examen programmé. Depuis l'établissement du mandat actuel de la BEI, en 2006, la conjoncture internationale s'est considérablement modifiée.

Michel Camdessus, président du comité des sages et ancien directeur général du FMI

Le comité a donc décidé de livrer aux décideurs des pistes de réflexion visant à leur permettre de relever les défis futurs d'une façon plus structurée, et ce afin de renforcer l'influence, l'efficacité, l'efficience et la visibilité de l'activité de financement de l'UE à l'extérieur de ses frontières.

Bien que le financement de projets d'investissement dans les 27 États membres reste l'activité principale de la BEI, la part de ses opérations hors de l'UE a progressé au fil des ans jusqu'à atteindre près de 9 milliards d'EUR en 2009, un montant considérable. Ce volume d'activité est en effet supérieur à celui de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Il représente en outre le double du volume prêté par la Banque africaine de développement et la moitié de celui accordé par la Banque mondiale.

Notre comité s'est vu confier la mission d'évaluer les performances du mandat de prêt actuel de la BEI (quelque 25,8 milliards d'EUR sur la période 2007-2013) aux régions du monde qui relèvent de la garantie budgétaire de l'UE.

La BEI est de toute évidence un outil puissant. Nous avons cependant conclu qu'elle pourrait soutenir encore davantage l'action extérieure de l'UE si elle disposait d'effectifs renforcés et d'un meilleur accès à des ressources financières accordées à des conditions de faveur. Ses moyens actuels sont en effet nettement inférieurs à ceux des autres institutions financières internationales.

Nous recommandons également que la BEI concentre son activité de prêt sur le financement de biens publics mondiaux, notamment dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques (une enveloppe supplémentaire de 2 milliards d'EUR y serait affectée), ainsi que sur les infrastructures économiques, le soutien au développement du secteur privé et la coopération régionale.

À brève échéance, nous préconisons que la BEI et la Commission européenne établissent une « Plateforme européenne pour la coopération et l'aide au développement ». Celle-ci permettrait de combiner des aides non remboursables et des prêts accordés par différentes sources européennes de financement. Nous estimons également que la BEI devrait envisager des changements potentiellement plus importants et regrouper ses activités actuellement menées dans les pays tiers au sein d'une entité distincte.

Nous avons ainsi proposé deux nouvelles pistes de réflexion. La première possibilité consisterait à rassembler les opérations de prêt de la BEI à l'extérieur de l'UE et les aides de la Commission européenne ayant trait à l'investissement au sein d'une « Agence européenne pour les opérations de financement extérieur ». La seconde consisterait à créer une « Banque européenne pour la coopération et le développement », laquelle pourrait éventuellement englober le portefeuille de la BERD, sous réserve de négociations avec les actionnaires de cette institution non membres de l'UE.

Aucune de ces entités ne serait assimilée à une nouvelle institution de l'UE. Leur création permettrait cependant de regrouper les différentes sources des financements actuellement déployés à l'extérieur de l'UE (soit plus de 100 milliards d'EUR sur la seule période 2007-2013), conformément au consensus européen pour le développement adopté en 2006.

Il revient désormais aux décideurs de faire des choix stratégiques pertinents pour l'UE, afin de pouvoir disposer d'un bras financier unique et puissant au service des ambitions et des politiques extérieures de l'UE. ■

Le comité des sages

Sur décision du Conseil européen, un comité des sages a été constitué en 2008 pour évaluer et examiner en profondeur les opérations que la BEI mène à l'extérieur de l'Union depuis 2006 et qui relèvent de la garantie budgétaire de l'UE. Sur la base du rapport et des recommandations du groupe d'experts, la Commission européenne formulera une proposition qui fera l'objet d'une décision conjointe du Parlement européen et du Conseil. Les membres du comité des sages sont les suivants :

Michel Camdessus préside le comité des sages. Ancien directeur général du Fonds monétaire international (1987-2000), il est gouverneur honoraire de la Banque de France. Auparavant, il a exercé les fonctions de directeur du Trésor français et de président du Comité monétaire européen ainsi que du Club de Paris. Il est membre de l'Africa Progress Panel, une autorité indépendante ayant pour mission d'inciter les dirigeants mondiaux à respecter leurs engagements à l'égard de l'Afrique, et du Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire général des Nations unies. Il a par ailleurs exercé les fonctions de président de la Société de financement de l'économie française (SFEF), de membre de la Commission pour l'Afrique et de président du Groupe mondial d'étude du financement des infrastructures d'adduction d'eau.

Kemal Dervis, ancien ministre des affaires économiques de la Turquie, a été administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de 2005 à 2009. Il est actuellement vice-président de la Brookings Institution et directeur de son département Économie mondiale et développement, ainsi que membre du conseil international de surveillance de l'Université Sabanci. Il préside le conseil consultatif international d'Akbank et exerce la fonction de conseiller auprès du directeur général de l'OIT. Auparavant, il a également été membre du Parlement et du Trésor turcs et vice-président de la Banque mondiale.

Norbert Kloppenburg, membre du directoire du groupe bancaire KfW, est en charge des activités de financement internationales du groupe. Depuis qu'il a rejoint la KfW, en 1989, il y a occupé plusieurs fonctions. Auparavant, il s'est forgé une expérience à l'étranger en travaillant en Inde et au Burundi. Il occupe par ailleurs le poste de premier vice-président du conseil de surveillance de Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft, une institution de financement du développement.

Manana Kochladze est coordinatrice régionale pour le Caucase au sein de l'ONG Central and Eastern European Bankwatch Network. Elle supervise les activités du réseau en Géorgie depuis 1998. Elle a dirigé plusieurs campagnes environnementales pour le compte d'ONG et a fondé l'organisation environnementale Green Alternative, dont le siège est à Tbilisi.

Richard Manning a présidé le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de 2003 à 2007. Il travaille actuellement en tant que consultant indépendant spécialisé dans les questions internationales liées au développement. M. Manning exerçait auparavant les fonctions de directeur général chargé des politiques au ministère britannique du développement international (DFID). Au service du DFID, ou des organismes qui l'ont précédé, il a notamment occupé des postes en Afrique occidentale ou en Asie du Sud-Est, et exercé la fonction d'administrateur suppléant à la Banque mondiale. Il préside actuellement le Conseil d'administration de l'Institute of Development Studies.

Luis Martí Espluga est vice-président du comité des sages. Auparavant, il a été administrateur du Groupe de la Banque mondiale (2004-2006) et du FMI (2003-2004), ainsi que vice-président de la BEI (1994-2000). Il a également exercé les fonctions de président-directeur général de l'institut espagnol du commerce extérieur ainsi que, plusieurs années durant, de directeur de la société espagnole du crédit à l'exportation. Encore avant, il a été sous-directeur de l'autorité espagnole en charge du contrôle des changes. M. Martí donne des conférences et publie des articles sur des sujets en rapport avec l'économie mondiale.

Sauli Niinistö est l'actuel président du Parlement finlandais. De 2003 à 2007, il a été vice-président de la BEI. Il a auparavant occupé les postes de vice-premier ministre, de ministre des finances et de ministre de la justice dans son pays entre 1995 et 2003. M. Niinistö est également président honoraire du Parti populaire européen.

Ewa Osniecka-Tamecka est vice-rectrice de l'antenne polonaise du Collège d'Europe depuis 2007. Elle a auparavant occupé le poste de secrétaire d'État aux affaires européennes et fait office de sherpa de la Pologne dans le cadre du projet de constitution européenne. Mme Osniecka-Tamecka a exercé auparavant les fonctions de chef de cabinet du ministre des affaires européennes, de coordinatrice de l'aide nationale, de directrice de l'unité de gestion du programme en charge de la mise en œuvre des programmes d'aide de l'UE et de conseillère auprès du ministre des affaires européennes au sein du cabinet du premier ministre. Elle est aussi membre du Conseil d'administration du Fonds de coopération.

Mario Sarcinelli, ancien directeur général adjoint de la Banque d'Italie, a aussi occupé les fonctions de directeur général du Trésor italien et de ministre du commerce extérieur. De 1991 à 1994, il a également été vice-président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Jusqu'en 2008, M. Sarcinelli a été professeur d'économie monétaire à l'Université La Sapienza à Rome. Auparavant, il avait été nommé par la Banque interaméricaine de développement (BID) au poste d'expert au sein du groupe chargé de l'évaluation extérieure de l'activité de la BID en faveur du secteur privé.

Jean-Louis Biancarelli représente la BEI au sein du comité des sages. Il a exercé, au sein de la Banque, la fonction de directeur général des financements hors Europe. Recruté par la BEI en 1977 en tant que chargé de prêt pour certains pays d'Afrique, il a, depuis lors, occupé diverses fonctions ayant trait aux opérations de prêt en France, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ainsi que dans le bassin méditerranéen. M. Biancarelli avait travaillé auparavant à la Banque mondiale et auprès du ministère tunisien de l'économie nationale à Tunis.

David McGlue représente la Commission européenne au sein du comité des sages. Il a été jusqu'en 2008, en tant que directeur à la Commission, en charge des opérations sur les marchés financiers, de la gestion des programmes d'investissement destinés aux PME et des relations avec le Groupe BEI. De 1994 à 2000, il a été membre du Comité financier du Fonds européen d'investissement (FEI), après avoir occupé divers postes à la Commission dans les domaines de la finance, de l'énergie et de la politique industrielle. Il travaillait auparavant dans le service diplomatique du Royaume-Uni. M. McGlue est actuellement membre du Conseil d'administration du FEI.

Les opérations extérieures de la BEI sous **le regard attentif et indépendant** de son service d'évaluation

En 2009, le service chargé de l'évaluation indépendante des opérations de la BEI a apporté une contribution importante à l'examen à mi-parcours des mandats extérieurs de la Banque en réalisant un examen exhaustif des opérations et stratégies de la Banque à l'extérieur de l'UE.

Alain Sève et Werner Schmidt, Évaluation des opérations

La division Évaluation des opérations (EV) contribue à assurer la transparence vis-à-vis des instances dirigeantes de la Banque, ainsi que des parties intéressées extérieures à l'institution, en procédant à des évaluations thématiques, sectorielles et régionales (ou nationales) des projets financés par la Banque une fois qu'ils sont achevés. Pour améliorer en permanence les activités de la BEI, ce service évalue, à la lumière des politiques pertinentes de l'UE, la manière dont la Banque conduit ses opérations. EV analyse également les politiques et stratégies connexes pour identifier les aspects susceptibles de nécessiter un réexamen et formule des recommandations concrètes à partir de ses conclusions. Par ses travaux, dont la portée s'étend à l'ensemble des activités de la BEI, cette division renforce la responsabilité et encourage la Banque à tirer des enseignements de l'expérience acquise. EV coopère étroitement avec les équipes d'évaluation de la Commission européenne et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

En 2009, EV a joué un rôle important dans l'examen à mi-parcours des mandats extérieurs de

Ventilation sectorielle des prêts extérieurs de la BEI (2000-2009)

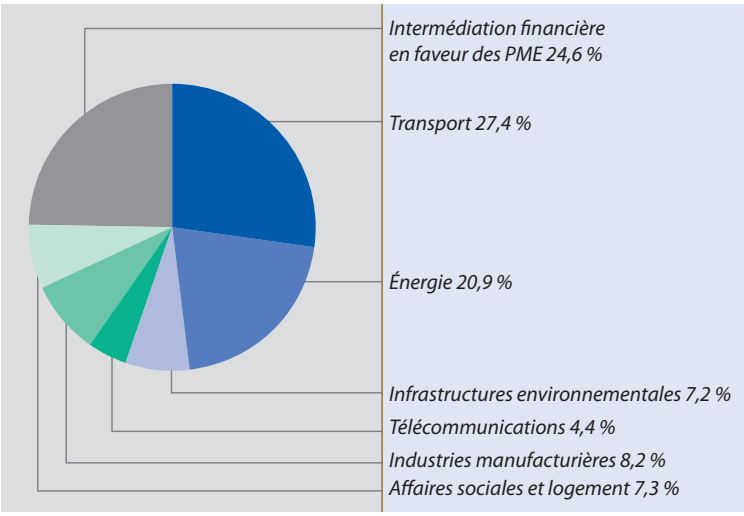

la BEI, notamment en partageant son analyse et ses conclusions avec le Comité des sages présidé par l'ancien directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus. La division EV a en effet réalisé une évaluation exhaustive du portefeuille d'opérations signées au titre de mandats et mécanismes extérieurs au cours de la période 2000-2008, ainsi qu'un examen des stratégies correspondantes de la BEI, et elle a élaboré des rapports d'évaluation approfondis sur un large échantillon d'opérations individuelles dans les pays candidats et candidats potentiels, les pays voisins et partenaires, et les pays d'Amérique latine et d'Asie.

Un soutien qui ne se limite pas aux seules infrastructures économiques

S'agissant de la ventilation sectorielle des prêts extérieurs de la BEI, la mission première de la Banque consiste à appuyer le développement des infrastructures économiques en général, ce à quoi elle s'est toujours principalement employée, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE. Le soutien au développement des infrastructures économiques représente environ 60 % de l'ensemble des activités. Il correspond au total de la somme des quatre premiers secteurs : transport, énergie, infrastructures liées à l'environnement et télécommunications. Un autre objectif clé est le soutien aux PME, que la BEI assure via des banques et autres intermédiaires financiers. Pour promouvoir le développement du secteur privé et, de façon plus spécifique, des investissements étrangers directs de l'UE, la Banque est particulièrement active dans les industries manufacturières. Par ailleurs, la BEI est aussi présente en dehors de l'UE dans le secteur des affaires sociales et du logement.

Principales conclusions de l'évaluation

La conclusion générale de l'évaluation est favorable puisque plus de **90 %** des 36 projets évalués dans les trois régions ont **obtenu une note supérieure ou égale à « satisfaisant »**. Seuls deux projets d'infrastructure et une ligne de crédit ont été jugés globalement insatisfaisants. L'appréciation des activités de la Banque à l'extérieur de l'UE apparaît par conséquent favorable.

Une solide contribution aux objectifs des mandats

Sur le plan de la cohérence des opérations de la Banque avec les **objectifs de l'UE et des mandats de la BEI et avec ceux des différents pays,** tous les projets étudiés en profondeur apparaissent avoir contribué à la réalisation d'une ou plusieurs des priorités de la Banque dans le cadre de ses opérations de prêt.

Piliers de la performance des projets

La performance des projets, reflet de la **qualité** inhérente **des projets,** fait apparaître des résultats plus mitigés, même si 92 % des projets sont notés favorablement. La réussite des projets va souvent au-delà de la simple mise en œuvre physique et inclut la réalisation des objectifs de plus haut niveau, tels que l'amélioration de la situation sur le plan de l'environnement, la réduction des pertes de réseau ou encore la diversification et la sécurité des sources d'approvisionnement énergétique. Les faiblesses constatées ont été principalement le fait de retards imprévus dans le cadre de projets comprenant plusieurs investissements ou d'une incapacité à remédier à l'insuffisance de la maintenance à long terme. Les problèmes rencontrés au niveau de la réalisation matérielle des projets ont généralement été le fruit d'une mauvaise structuration ou encore d'une planification ou d'une conception défaillante de ces mêmes projets. Cela a surtout été le cas dans des pays où les institutions étaient insuffisamment développées.

Il est difficile de tirer des conclusions claires quant au type de promoteur, de secteur ou de format de projet qui obtient les meilleurs résultats. Toutefois, force est de constater que les projets multi-investissements réalisés par des promoteurs du secteur public dans des pays moins avancés courent un plus grand risque de rencontrer des problèmes de mise en œuvre. Les opérations en faveur du secteur privé ont généralement produit des résultats positifs.

L'impact de la crise financière sur les projets évalués est jugé relativement limité. Toutefois, les projets qui requièrent une aide régulière des budgets de l'État pourraient souffrir indirectement. S'agissant des projets du secteur privé, le ralentissement économique a eu dans la plupart des cas un impact sur la demande, mais la plupart des promoteurs des projets ont bénéficié d'un certain avantage sur la concurrence grâce à des positions établies sur leurs marchés.

Une autre observation essentielle concerne les performances sociales et environnementales. Tous les projets évalués, à l'exception d'un seul, obtiennent une note bonne ou satisfaisante au regard de ce critère, ce qui montre que la vaste majorité d'entre eux étaient conformes aux lignes directrices en la matière. En outre, la plupart des projets évalués dépassent les critères fixés pour minimiser, atténuer ou compenser les incidences négatives et comportent des effets externes positifs sur le plan environnemental et social, tels que la réduction du bruit, des économies d'énergies, des changements positifs de comportement de la part des navetteurs et un meilleur niveau d'éducation, pour n'en citer que quelques-uns. La Banque réévalue périodiquement ses procédures d'évaluation sociale, à la lumière de normes sociales de plus en plus strictes[1].

[1] De plus amples informations sur les principes et normes de la BEI dans le domaine de l'environnement sont disponibles sur le site de la BEI à l'adresse : http://www.eib.org/about/publications/environmental-and-social-principles-and-standards.htm.

Résultats des projets, globalement et par région

Vue d'ensemble

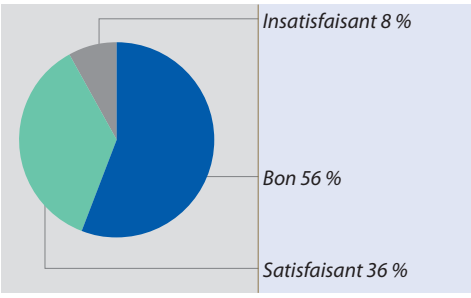

Pays candidats et candidats potentiels

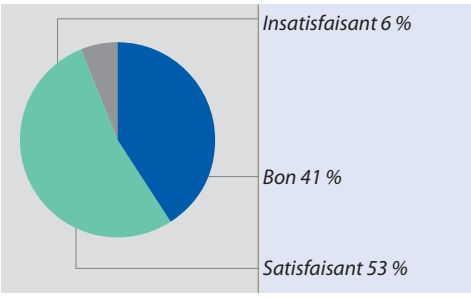

Pays voisins et partenaires

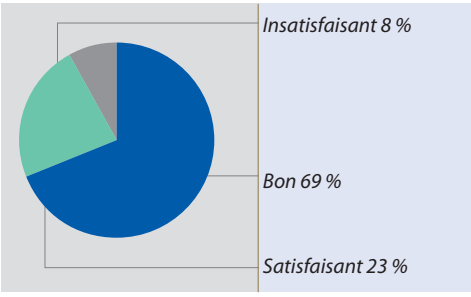

Pays d'Amérique latine et d'Asie

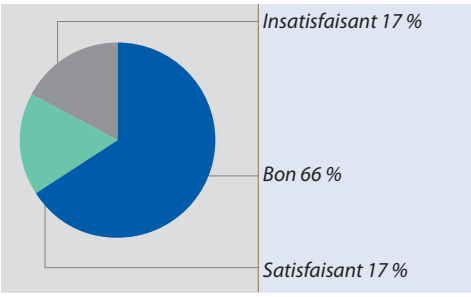

Une contribution financière, institutionnelle et technique significative

La contribution financière, institutionnelle et technique de la BEI a été significative ou importante dans la plupart des cas. Par contribution financière de la Banque, on entend des durées de prêt et des périodes de différé de remboursement plus longues, associées à des taux d'intérêt plus faibles. De façon générale, les prêts à long terme de la BEI sont appréciés. Dans certaines régions, plusieurs outils particulièrement innovants ont été mis en œuvre. La diversité des produits financiers proposés par la BEI et la possibilité d'associer différentes sources de financement se sont souvent révélées un facteur déclencheur pour le développement du secteur privé, en particulier dans les pays méditerranéens. Les financements en monnaie locale ont également contribué au développement des opérations du secteur privé.

Au-delà des aspects financiers

Grâce à son **expérience et à son savoir-faire,** la contribution de la Banque a parfois largement dépassé les aspects purement financiers. Au cours des dernières années, la BEI a considérablement intensifié ses mesures d'assistance technique afin de soutenir les promoteurs. Elle a en outre adopté des mesures plus innovantes qui ont produit d'importants effets d'entraînement et de signal. La coopération et la coordination des activités de la BEI avec celles des autres institutions financières internationales ont eu une incidence positive sur les projets.

EV apporte une double contribution

La contribution d'EV à l'examen à mi-parcours des mandats extérieurs a eu un double impact. D'une part, elle a constitué un apport important pour les travaux du Comité des sages. D'autre part, elle a participé à l'évaluation et à l'adaptation permanente des stratégies et des politiques de la BEI pour ses opérations à l'extérieur de l'UE. Plusieurs recommandations, concernant notamment le développement sectoriel, les produits financiers, la gestion du cycle des projets, la performance environnementale et sociale ou encore le suivi ont débouché sur des propositions et ont déjà été adoptées par les directions opérationnelles de la Banque. Leur mise en œuvre et leur suivi font l'objet d'une surveillance attentive. L'équipe de la division EV continuera d'examiner de près les opérations, politiques et stratégies de la Banque, pour s'assurer que ses activités sont systématiquement évaluées et améliorées. ■

Un partenariat fructueux – **voir grand et agir localement**

Entretien avec Ziad Oueslati, cofondateur de TunInvest-AfricInvest, un fonds d'investissement régional

Quel type d'entreprise financez-vous en règle générale?

Nous assurons essentiellement le financement de PME locales, lesquelles constituent l'épine dorsale de l'économie du continent africain. Nous estimons que le développement se fera par le biais du financement de PME qui seront présentes sur le marché pendant les 10 à 20 prochaines années, c'est-à-dire des entreprises capables de rivaliser avec la concurrence et de recruter des collaborateurs locaux, de les former et de contribuer au développement des collectivités locales.

Nous fournissons des fonds à un large éventail de PME, dans l'agro-industrie, les services, l'industrie manufacturière, la santé et l'éducation. L'un des avantages principaux résultant de la coopération avec la BEI réside dans le fait que nous pouvons offrir des financements de plus longue durée, ce qui nous permet d'assurer un accompagnement de ces entreprises, de leur fournir des conseils et de leur apporter un soutien qualitatif jusqu'à ce qu'elles aient atteint des niveaux très compétitifs.

À titre d'exemple, nous avons investi dans un laboratoire pharmaceutique, en le soutenant depuis sa création et jusqu'à ce qu'il devienne l'un des leaders du secteur en Tunisie. Nous avons pu reproduire le même modèle dans le reste du Maghreb et dans plusieurs pays subsahariens, en contribuant à donner à la population locale de ces pays l'accès à des médicaments bon marché. Chez TunInvest, nous sommes convaincus que les produits de première nécessité, tels que certains médicaments et les principaux biens de consommation, doivent être produits sur place pour en garantir l'accès à la population la plus pauvre.

Que pouvez-vous nous dire de votre collaboration avec la BEI?

Nous avons commencé à collaborer avec la BEI en 1998 dans le cadre d'investissements qui étaient au départ orientés exclusivement vers la Tunisie, où nous proposions des fonds de capitalinvestissement. L'un des principaux investisseurs de ces fonds était la BEI. En 2000, nous avons élargi notre périmètre d'action à l'ensemble des pays du Maghreb et nous l'avons encore étendu en 2004. À l'heure actuelle, nous couvrons la quasi-totalité du continent africain.

La contribution de la BEI est visible sous différents angles. En particulier, l'octroi de prêts mais également la collaboration instaurée avec certaines des entreprises bénéficiant de nos investissements qui leur permet d'obtenir des financements supplémentaires. Elle joue un rôle unique, qui est de nous sensibiliser davantage à l'ensemble des aspects qualitatifs de l'investissement. Le fait de

Ziad Oueslati, cofondateur de TunInvest-AfricInvest

pouvoir mesurer l'influence sociale et environnementale que nous exerçons sur nos entreprises clientes sur le plan du respect de l'environnement, mais aussi le nombre d'emplois créés, y compris l'emploi féminin, est un aspect important qui permet de compléter l'évaluation de la dimension financière (chiffre d'affaires, exportations et soutien aux collectivités locales par des dotations fiscales). Ainsi, au cours des cinq dernières années, nous avons pu contribuer au doublement de l'effectif de nos entreprises clientes, au renforcement de l'emploi féminin au sein de ces entreprises, ainsi qu'au triplement de leurs exportations. En outre, la coopération avec la BEI a contribué à la mise en place de normes rigoureuses en termes de gouvernance et de transparence.

Comment la coopération avec la BEI s'est-elle développée au fil du temps?

Notre partenariat avec la BEI s'est continuellement développé depuis notre premier contact dans les années 1990, pour s'affirmer comme l'une des meilleures relations que nous entretenons avec nos investisseurs. Cela s'explique, d'après moi, par les succès que nous avons partagés mais également par la relation empreinte de franchise et de transparence que nous avons toujours entretenue avec la BEI. Nous partageons les problèmes et nous essayons de les résoudre ensemble. Je pense que cela a contribué à établir une relation de confiance mutuelle. Nous nous félicitons également des contacts étroits que nous entretenons avec les bureaux régionaux que la BEI a installés dans le bassin méditerranéen et dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

L'un des principaux objectifs de la BEI consiste à assurer l'ouverture et la modernisation des économies dans lesquelles elle opère. Pensez-vous que cet objectif a été atteint?

La BEI collabore à la fois avec les administrations sur de grands projets d'infrastructure et avec des partenaires privés. Et cette dualité fonctionne très bien. Prenez l'exemple de la Tunisie : le nombre de projets d'infrastructure financés par la BEI est impressionnant ; vous pouvez constater que ces projets ont totalement remodelé le pays. Parallèlement, d'autres acteurs comme notre organisation traitent directement avec les PME pour développer l'industrie locale. Tout cela est à nos yeux une véritable réussite.

Bien entendu, il y a encore beaucoup à faire et nous étudions déjà d'autres modes de partenariat avec la BEI dans le bassin méditerranéen. L'Europe du Sud étant notre principal partenaire commercial, l'avenir passe nécessairement par une coopération plus étroite avec les pays de la région. C'est la combinaison gagnante! ■

Des financements pour les PME

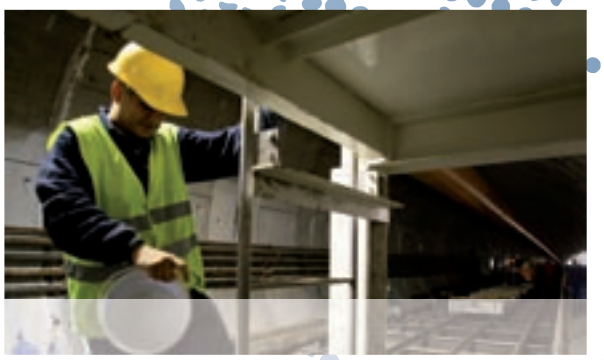

La BEI opère actuellement en Turquie sur la base d'une garantie budgétaire de l'UE ainsi qu'à ses propres risques, au titre de son mécanisme de préadhésion. Le mandat en vigueur pour l'ensemble des pays préadhésion, dont la Turquie, est doté d'une enveloppe de prêts de 8,7 milliards d'EUR pour la période 2007-2013. Au cours des cinq dernières années, les prêts en faveur de ce pays se sont montés à 10,3 milliards d'EUR au total. Sur cette période, 40 % environ des prêts ont été alloués sur les ressources propres de la BEI au titre du mécanisme préadhésion.

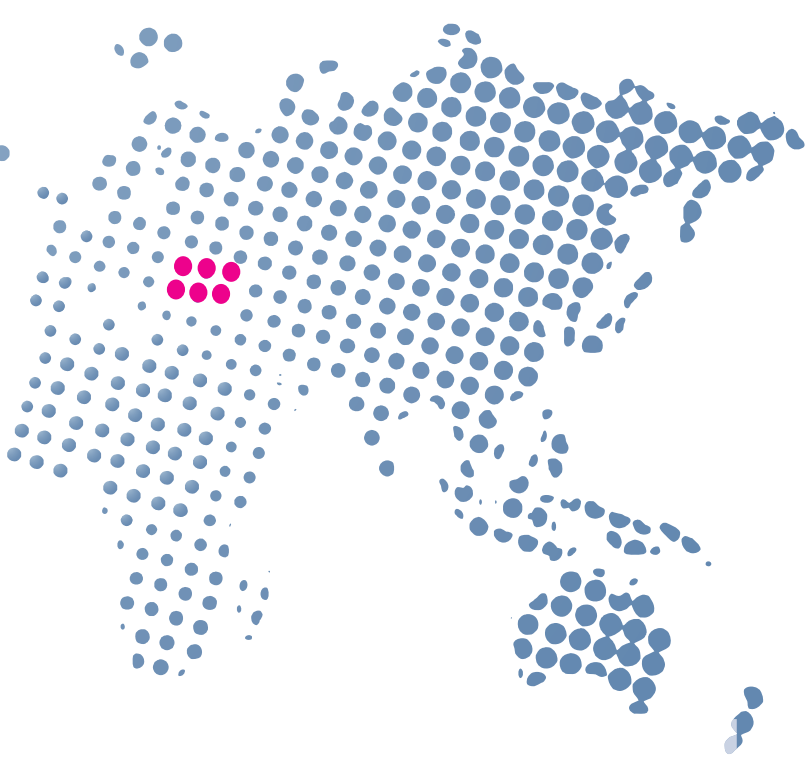

Turquie

Un trait d'union d'une portée historique entre l'Europe et l'Asie

Le tunnel du Bosphore relie les hommes au cœur de la métropole la plus dynamique de Turquie

Sabine Kaiser, département Communication

La BEI participe à l'un des projets de transport urbain les plus ambitieux au monde, connu des Stambouliotes sous le nom de « projet Marmaray » : la réalisation d'un réseau ferré de banlieue moderne à grande capacité qui dotera les habitants d'Istanbul d'un moyen de transport efficace, sous la forme d'un tunnel aménagé sous le Bosphore reliant les rives asiatique et européenne de la ville. Le tunnel autorisera également le passage de trains à grande vitesse dans le but de rapprocher les deux parties de la ville, mais aussi les deux continents. Avant même le lancement de ce projet, signé pour la première fois par la BEI en 2004, toutes les parties prenantes avaient conscience qu'il serait d'une importance fondamentale pour les réseaux de transport et permettrait de resserrer les liens entre la Turquie et l'UE. Il s'agit du projet d'infrastructure le plus grand et le plus important jamais mis en œuvre en Turquie.

Istanbul est le moteur économique du pays et sert à la fois de centre commercial et financier. Si son agglomération s'impose aujourd'hui comme l'une des plus grandes d'Europe, ses infrastructures de transport peinent à suivre. La croissance rapide de la fréquentation observée ces dernières années met le réseau de transports de la ville à rude épreuve. Plus de douze millions de personnes vivent à Istanbul et beaucoup d'autres s'y rendent chaque jour pour leur travail. Si le Bosphore est un trait d'union naturel entre la Méditerranée et la mer Noire et entre les continents européen et asiatique, c'est aussi une barrière naturelle qui coupe la ville en deux. Chaque jour, plus d'un million de déplacements sont effectués sur le Bosphore, par bateau ou sur l'un des deux ponts qui franchissent le détroit. Aux heures

Marmaray

Le nom Marmaray résulte de l'association du nom de la mer de Marmara, située au sud du site du tunnel du Bosphore, et de « *ray* », qui signifie « rail » en turc. Le tunnel de Marmaray est un projet phare qui porte sur la création d'une liaison ferroviaire intercontinentale sous le Bosphore à l'endroit où il divise les continents européen et asiatique. L'idée remonte à 1860, lorsque des ingénieurs de l'ancienne Constantinople ont imaginé un tunnel ferroviaire reliant les deux rives du Bosphore. Cependant, les techniques de l'époque ne permettaient pas de construire un tunnel sous les fonds marins.

Site du projet Marmaray

de pointe, la traversée de la ville peut prendre jusqu'à cinq heures. La liaison ferroviaire de Marmaray est un moyen de transport en commun longtemps attendu qui aidera à combler la division naturelle de la ville. Elle présente les avantages évidents de réduire la pollution atmosphérique et sonore, grâce à un recul significatif du trafic routier au profit du rail, et de diminuer les encombrements de circulation. Une fois opérationnelle, la nouvelle ligne devrait accueillir plus d'un million et demi de voyageurs par jour. Le projet Marmaray devrait également permettre une réduction de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre correspondant chaque année à 144 000 tonnes.

Un trait d'union entre deux continents

Le tunnel a pour objectif de relier deux lignes ferroviaires du corridor de transport paneuropéen situées de part et d'autre du détroit du Bosphore. D'une longueur totale de 76,5 km, le projet prévoit la construction d'un tunnel à double voie de 13,6 km, dont une section sous-marine de plus de 1,3 km, et de 62 km de voies nouvelles permettant le raccordement des réseaux interurbains et internationaux. La BEI confère une nouvelle dimension au projet en soutenant également la création de la première ligne à grande vitesse de Turquie entre deux métropoles majeures que sont Istanbul et Ankara, une liaison de transport d'importance stratégique dont elle finance une partie de la construction.

Le projet Marmaray est le premier du genre et ne connaît pas de précédent, que ce soit par la taille ou la complexité. Jamais un tunnel immergé n'avait été construit à une profondeur de 60 mètres et les engins de construction maritime effectuant le dragage et l'immersion des éléments du tunnel ont été mis en œuvre sur des routes de navigation encombrées et dans les forts courants marins du Bosphore. Les stations souterraines et les tunnels sont construits sous des bâtiments historiques dans les quartiers densément peuplés d'Istanbul. L'affaissement du sol résultant des travaux d'excavation peut avoir de graves conséquences pour les habitants et les bâtiments en surface, à moins d'assurer une surveillance méticuleuse à chaque étape du chantier. Une ligne de chemin de fer moderne – le réseau ferré de banlieue – est actuellement insérée dans un corridor ferroviaire étroit existant qui traverse la ville en son centre. « Le Marmaray est un projet titanesque, extrêmement complexe et prometteur – c'est le projet de tous les défis », a dé-

claré Jens Peter Henrichsen, chef de projet pour Avrasyaconsult, la coentreprise responsable de la préparation et de la supervision du chantier.

Le projet Marmaray est situé dans une zone à très forte activité sismique. Ces dernières années, des sismologues du Japon, des États-Unis et de Turquie ont été mobilisés pour construire, sous le Bosphore, des structures souterraines et un tunnel dont la sûreté soit garantie pour les usagers, même en cas de tremblement de terre. La section immergée sous le détroit du Bosphore est maintenant prolongée de nombreux kilomètres de tunnel à terre.

L'histoire d'Istanbul réécrite

Au cours des travaux de la station de Yenikapi, qui est appelée à devenir l'un des principaux nœuds de transport de la ville, les ouvriers se sont aperçus qu'ils n'avaient pas été les premiers à entreprendre un chantier à cet emplacement. Ce qu'ils ont découvert sous la ville, en mettant au jour un ancien port théodosien, est un trésor archéologique de la période byzantine. Une armada d'épaves ont été exhumées à l'endroit où seront édifiées une gare de trains de banlieue et une station de métro. Les archéologues ont ainsi pu mettre en sûreté trente-trois navires du port de Théodose, une église byzantine et plusieurs milliers d'objets retrouvés sur le site – assez pour remplir un musée. Ces découvertes ont obligé les historiens à revoir leur copie : alors que les origines de la ville d'Istanbul étaient situées jusque-là à 2 700 ans, les résultats des fouilles archéologiques ont révélé qu'elles remonteraient à quelque 8 500 ans. Bien qu'elles aient occasionné des retards sur le chantier, ces découvertes archéologiques ont une valeur culturelle unique. « Elles n'auraient pas été possibles sans le projet Marmaray et ses ingénieurs », souligne Ufuk Kocabaş, de l'Université d'Istanbul.

« Marmaray était un exemple-type de projet pouvant bénéficier du soutien de la Banque, puisqu'il s'agit d'un projet d'infrastructure porteur d'avantages manifestes et qui relie les peuples d'Europe entre eux », a commenté Hakan Lucius, à l'époque chargé de prêts de la Banque pour le projet. L'année 2004 a marqué un tournant dans les relations entre la Turquie et la BEI, puisque la Banque a décidé de signer ce qui serait sa plus grande contribution à l'appui d'un projet unique mis en œuvre à l'extérieur de l'UE. La BEI finance le projet en collaboration avec la Banque japonaise de coopération internationale, la Banque de développement du Conseil de l'Europe et la République de Turquie. Plus concrètement, la Banque a contribué à financer la réalisation de cette liaison de transport historique via le tunnel du Bosphore, qui servira à la fois de ligne de banlieue et de ligne intercontinentale entre l'Europe et l'Asie pour les trains de type InterCity ou de marchandises. Voilà maintenant plus de 45 ans que la BEI intervient en Turquie, qui est, à ce jour, le principal pays bénéficiaire de ses fonds à l'extérieur de l'UE.

Prochain arrêt : Marmaray Express

En raison des découvertes archéologiques qui ont ralenti le chantier, le projet Marmaray ne sera pas opérationnel avant un certain temps. Mais ce projet a changé à jamais notre connaissance de l'histoire d'Istanbul. « À Istanbul, nous vivons sur des vestiges archéologiques et nous vivons dans l'histoire », a déclaré Huseyin Belkaya, chef de projet adjoint pour Avrasyaconsult. « Ce tunnel verra le jour. Avec un peu de retard, bien sûr, mais cela fait près de 147 ans que nous attendons de pouvoir le construire – nous pouvons bien attendre encore quelques années ». ■

« Les relations entre la Turquie et la Banque européenne d'investissement remontent au milieu des années 60. La BEI a toujours été l'un des premiers partenaires étrangers de notre pays et elle a soutenu notre développement social et économique sur tous les plans ».

M. İbrahim H. Çanakcı, sous-secrétaire d'État au Trésor de Turquie, décembre 2009

Vue d'Istanbul depuis le Bosphore

Parc éolien dans la région d'Osmaniye

La BEI dynamise le secteur des énergies renouvelables en Turquie

En appuyant la construction du plus grand parc éolien en cours de réalisation en Turquie, la BEI contribue à rendre plus sûre l'alimentation en électricité grâce à des sources d'énergie renouvelables.

Helen Kavvadia, département Communication

La Turquie est déjà le sixième marché de l'électricité en Europe et l'un de ceux qui enregistrent la plus forte croissance dans le monde. L'approvisionnement en électricité et la mise en valeur de son potentiel dans le secteur des énergies renouvelables devraient favoriser le développement économique du pays. Ce projet aidera la Turquie à faire face à la rapide augmentation de la demande d'électricité en faisant appel à des ressources viables sur les plans économique et écologique.

Un accord de financement primé

Le projet a récemment obtenu le prix du « parc éolien terrestre de l'année 2009 », décerné par la revue *Project Finance Magazine* du Groupe Euromoney. Le financement de 30 millions d'EUR accordé par la BEI s'inscrit dans le cadre d'un mécanisme conjoint mis en œuvre en coopération avec la Société financière internationale (IFC) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), et avec le soutien des banques DenizBank et HSBC. D'un montant de 130 millions d'EUR, cette opération était une première en matière de coopération multilatérale et d'engagement des bailleurs de fonds commerciaux, qui ont pris le risque d'investir dans l'éolien turc en pleine période de pénurie de crédit. Au vu des conditions de marché, le concours de la BEI et une collaboration étroite entre les différentes IFI et les banques commerciales étaient essentiels pour la réalisation du projet.

Ce parc éolien d'une capacité de 135 MW situé dans la province d'Osmaniye, dans le sud-est de la Turquie, se compose de 54 éoliennes d'une capacité nominale de 2,5 MW chacune et devrait produire 363 GWh d'électricité par an. Le propriétaire et exploitant en est la société Rotor Elektrik Uretim, une société par actions elle-même détenue par le Groupe Zorlu Holding – l'un des plus grands conglomérats de Turquie.

Appuyer les objectifs climatiques de l'UE et renforcer la sécurité énergétique

Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour mi-2010, devrait permettre d'éviter l'émission de plus de 302 675 tonnes de CO_2 par an. Il répond ainsi aux objectifs de l'UE en matière de changements climatiques, mais illustre également le soutien constant apporté par la Banque à la Turquie. La BEI intervient dans le pays depuis le milieu des années 60, avec pour mission d'appuyer le développement économique et d'accompagner le processus de préadhésion. En plus de 40 ans de présence, la Banque a investi dans tous les secteurs clés – tant publics que privés – de l'économie turque. ■

La BEI, qui opère dans les Balkans occidentaux depuis 1977, est aujourd'hui le premier bailleur de fonds international de la région. Au cours des dix dernières années, la Banque y a financé des projets pour un montant total de 6,1 milliards d'EUR. Ses activités dans la région ont principalement porté sur les transports, l'énergie, la santé et l'éducation, les petites et moyennes entreprises et les collectivités locales, de même que sur les secteurs de l'industrie, des services, de l'eau et de l'assainissement.

Les Balkans occidentaux

De la reconstruction d'après-guerre à l'exploitation de **nouvelles sources d'énergie**

La BEI œuvre depuis longtemps à la reconstruction du secteur de l'électricité dans la Bosnie-et-Herzégovine d'après-guerre. Les projets qu'elle a récemment financés visent à accompagner les efforts déployés par le pays pour exploiter son potentiel en énergies renouvelables et s'établir comme producteur énergétique stable et viable dans la région des Balkans occidentaux.

Marion Hoenicke, département des opérations de la BEI dans les Balkans occidentaux

Ce petit pays qu'est la Bosnie-et-Herzégovine possède beaucoup de ressources énergétiques naturelles. Mais ses citoyens avaient bien d'autres préoccupations lorsque la Yougoslavie a été victime d'un violent conflit, auquel l'accord de paix de Dayton a mis fin en 1995, donnant alors également naissance à l'État de Bosnie-et-Herzégovine. Sa population est composée de différents groupes ethniques qui se sont retrouvés mélangés dans des camps adverses pendant la guerre. C'est pourquoi la Bosnie-et-Herzégovine doit composer avec une administration extrêmement complexe, caractérisée par une présidence tripartite,

plusieurs parlements répartis dans deux entités (la République serbe, dont la population est essentiellement serbe, et la Fédération de Bosnie-et-Herzégovine, dont les habitants sont en majorité croates et bosniaques), ce qui rend difficile l'organisation de services même ordinaires comme l'approvisionnement en électricité.

Pendant la guerre civile, les infrastructures vitales du pays ont été considérablement endommagées. En 1999, étant donné l'instabilité économique et le triste état du réseau de transport et de distribution, la production d'électricité et les ventes sur le marché intérieur n'avaient pas retrouvé leurs niveaux d'avant-guerre puisqu'elles atteignaient seulement 84 % et 67 % respectivement.

La BEI s'est associée à la Banque mondiale et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) afin de soutenir le projet de modernisation du secteur de l'électricité, lequel prévoyait l'octroi de 235 millions d'EUR aux trois compagnies d'électricité (une pour chaque groupe ethnique : les Bosniaques, les Serbes et les Croates), la contribution de la BEI prenant la forme d'un prêt de 60 millions d'EUR. Le projet a été mis en œuvre entre 2001 et 2005 par les trois promoteurs qui ont pu rétablir le réseau de transport pratiquement à sa pleine capacité, ce qui a permis à la Bosnie-et-Herzégovine de redevenir un exportateur net d'énergie et d'effectuer les réparations indispensables sur son réseau de distribution. Il convient de noter que la BEI avait estimé que les promoteurs n'avaient pas besoin d'une assistance technique externe, ce qui, malgré les difficultés rencontrées lors de la passation des marchés et de la mise en œuvre, s'est avéré exact. Le renforcement des capacités passe également par le fait de reconnaître la compétence d'un promoteur, même s'il opère dans des circonstances défavorables, et de construire avec lui une relation de confiance.

Tandis que ce premier projet était en cours d'achèvement, un projet complémentaire était déjà défini afin de poursuivre la modernisation du réseau électrique, notamment des infrastructures de distribution. Il comportait toutefois des volets plus exigeants sur le plan technique, notamment la rénovation complexe des barrages des centrales hydroélectriques, qui a nécessité un audit de la sécurité des barrages. Ce deuxième projet, d'un coût total de 213 millions d'EUR, dont 103 millions d'EUR sont financés par un prêt de la BEI, est actuellement mis en œuvre par les mêmes promoteurs expérimentés.

Soutien à la Bosnie-et-Herzégovine pour exploiter son potentiel en énergies renouvelables

Entre-temps, la BEI a approuvé fin 2009 une autre opération en faveur du secteur de l'énergie de la Bosnie-et-Herzégovine à laquelle participe la compagnie croate d'électricité du pays, dont la production est basée exclusivement sur des ressources renouvelables. Le projet concerne trois parcs éoliens et deux centrales hydroélectriques de petite taille dans la région de Mostar. Soutenu par un prêt de la BEI d'un montant de 170 millions d'EUR, qui couvre 62 % des coûts, ce projet augmentera de 16 % la production énergétique de ce petit producteur (capacité installée d'environ 830 MW). Il contribuera à faire face au besoin croissant en nouvelles sources d'électricité dans la région des Balkans, alors qu'on supprime progressivement les capacités obsolètes et inefficaces et qu'on prévoit une hausse de la demande. Les ressources en énergie renouvelable disponibles pour le projet sont solides et permettent de produire de l'électricité à un coût compétitif. La technologie est éprouvée et largement répandue dans le secteur de l'électricité, mais elle constituera une première pour la Bosnie-et-Herzégovine qui sera l'un des premiers pays de la région à exploiter des parcs éoliens.

L'énorme potentiel du pays en énergie renouvelable demeure largement inexploité et les investisseurs publics et privés commencent à en explorer les filons. Malgré un contexte économique difficile, la BEI envisage de soutenir d'autres projets d'investissement dans ce secteur.

La position de la Bosnie-et-Herzégovine en tant qu'exportateur net d'énergie, dont une grande partie provient de sources renouvelables, se voit renforcée, au profit du pays et de la région dans son ensemble. Cette évolution représentera certainement un atout pour le pays dans la perspective de son adhésion à l'Union européenne. ■

Trait d'union entre l'Orient et l'Occident,

Belgrade, de par sa situation stratégique, doit relever des défis majeurs en matière de transports urbains

Située à la confluence de deux des plus grandes voies navigables d'Europe, le Danube et la Save, ainsi que sur les axes routiers et ferroviaires du Corridor 10, Belgrade a de tout temps drainé un trafic international important. Déjà sous les empires austro-hongrois et ottoman, la route qui reliait Vienne à Istanbul (et donc l'Europe à l'Asie) passait par Belgrade. Aujourd'hui, la construction de la voie de contournement n'étant pas encore achevée, le trafic de transit continue d'affluer dans le centre de la capitale serbe, faisant du trafic international un sujet de tension urbaine.

Annabelle Assémat, division Balkans occidentaux

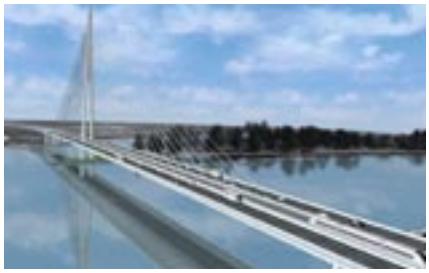

Chantier et image modélisée du pont sur la Sava

Au trafic de transit s'ajoute celui des personnes qui font quotidiennement la navette entre le quartier à forte croissance de la « nouvelle Belgrade » (*Novi Beograd*), à l'ouest de la Save, et le centre historique, côté est, ce qui ne manque pas d'amplifier le phénomène d'encombrement qui touche ce grand carrefour du trafic routier. Enfin, ces 15 dernières années, Belgrade a accueilli des centaines de milliers de réfugiés de Croatie, de Bosnie-et-Herzégovine et du Kosovo, et la ville compterait désormais 1,6 million d'habitants. Le nombre de trajets effectués quotidiennement dans Belgrade s'élève à trois millions, un chiffre qui pourrait être revu à la hausse pour atteindre les 4 millions d'ici à 2021 en raison de l'accroissement prévu de la mobilité des Belgradois, conséquence de la croissance de leurs revenus. La voiture sera le moyen de transport de prédilection de bon nombre de ces nouveaux migrants journaliers, leur taux de motorisation étant en hausse.

L'augmentation des encombrements de la circulation dans le centre de Belgrade constitue l'un des freins à la croissance de la ville. Avec l'extension des quartiers de Novi Beograd à l'ouest de la Save et le fait que l'ensemble du trafic routier se concentre sur les deux ponts franchissant la Save et le Danube, la ville est désormais très saturée aux heures de pointe. Le temps de franchissement des ponts peut atteindre 30 à 50 minutes dans chaque sens, ce qui représente un coût économique important pour la ville, ainsi que pour ses habitants.

Belgrade, de par son statut de capitale de la Serbie, occupe une place centrale dans le tissu économique, politique et social du pays. La situation des transports pèse gravement sur les ambitions de cette ville, qui entend devenir un pôle important dans la région, sur la poursuite de son développement économique et sur la qualité de vie de ses habitants.

Pour remédier à ce problème très préoccupant, la BEI et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont entrepris de soutenir ensemble la construction d'un nouveau pont sur la Save ainsi que de ses routes d'accès, au nord et au sud de la rivière. Ces nouveaux tronçons routiers feront également partie d'un futur contournement partiel du centre-ville. Le pont, avec sa structure haubanée et son pylône unique reposant sur la pointe de l'île d'Ada Ciganlija, enrichira la ville d'un nouvel ouvrage architectural remarquable. Long de 965 m et doté d'une section transversale moyenne de 45 m, il comportera deux chaussées séparées de trois voies chacune. Sa partie centrale sera occupée par une ligne ferroviaire à double voie destinée à la circulation d'une future ligne de métro léger, ainsi que par deux autres voies, piétonne et cyclable. Les routes d'accès comprendront les éléments suivants : une nouvelle route de deux fois trois voies de 5,2 km, un nouveau tronçon surélevé à chaussée unique à quatre voies de 400 m, un tronçon partiellement nouveau à chaussée unique à deux voies de 1,3 km, une nouvelle ligne ferroviaire à double voie de 4 km destinée à la circulation de la nouvelle ligne de métro léger et de nouvelles bretelles d'une longueur totale de 4,1 km.

En améliorant le réseau de transport de la ville, cet ambitieux projet lui permettra de faire face à la croissance du trafic et de réduire les encombrements, la pollution et le bruit dans le centre-ville. Il permettra de soulager les autres ponts traversant la Save, qui sont saturés, de désengorger le pont de Gazela, dont la fréquentation diminuera de 28 % à 30 %, et réduira de façon significative le temps de trajet pour les voyageurs. De plus, en permettant de développer le réseau de transport, le projet contribuera à la mise en place de conditions plus propices à la croissance économique de Belgrade et de la Serbie et à l'amélioration de l'environnement urbain. La modernisation des infrastructures municipales, condition préalable à la poursuite du développement économique et social de la ville et de l'État, est indispensable pour accroître l'attractivité de Belgrade aux yeux des investisseurs et assurer une meilleure qualité de vie à ses habitants.

Le projet, géré par Louis Berger Consulting, est mené en étroite collaboration avec la ville de Belgrade ainsi qu'avec la BERD. Cette collaboration interinstitutionnelle se déroule dans le contexte du Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux – établi par la Commission européenne, la BEI, la BERD et la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), avec l'aval des États membres de l'UE – qui vise à mettre en place des mécanismes conjoints d'aide non remboursable et de prêt destinés à financer la réalisation de projets prioritaires dans les Balkans occidentaux. Grâce à ce cadre, la BEI a approuvé en novembre 2009, en un temps record, l'octroi d'un prêt de 160 millions d'EUR à la ville de Belgrade et la première tranche, de 70 millions d'EUR, a été signée dès décembre 2009.

Ce prêt constitue le premier encours direct de la BEI sur la ville de Belgrade, ainsi que sur une entité subétatique des Balkans occidentaux. Ce projet devrait ouvrir la voie à de nouveaux financements municipaux destinés à la ville de Belgrade, mais aussi en faveur d'autres villes de Serbie et des Balkans occidentaux. ■

Le pont sur la Sava devrait réduire les encombrements de la circulation dans la ville de Belgrade.

La BEI est active dans le bassin méditerranéen depuis plus de 30 ans. Aujourd'hui, son principal instrument financier est la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP), qui regroupe l'éventail complet des services et des instruments financiers de la BEI à destination des pays partenaires méditerranéens : l'Algérie, l'Égypte, Gaza et la Cisjordanie, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie et la Tunisie. Opérationnelle depuis octobre 2002, la FEMIP est devenue l'acteur de référence du partenariat financier entre l'Europe et la Méditerranée avec 10 milliards d'EUR de financements pour des projets d'investissement mis en place dans la région entre octobre 2002 et décembre 2009.

Voisins méditerranéens

L'eau, un axe majeur de l'action de la BEI dans le bassin méditerranéen

L'accès à une eau propre est un défi majeur pour les pays partenaires méditerranéens. Le soutien de la BEI à des projets visant à dépolluer la mer Méditerranée et à garantir l'approvisionnement en eau témoigne de l'importance qu'elle attache à ce secteur clé dans la région.

Virginia Calin, département des pays voisins et partenaires de l'Europe

La région méditerranéenne compte plus de 400 millions d'habitants répartis dans 22 pays, dont 143 millions résident sur le littoral, auxquels s'ajoutent quelque 175 millions de visiteurs chaque année. En outre, si les pays du Sud représentent aujourd'hui 32 % de la population de la région, cette proportion devrait atteindre les 60 % d'ici à 2025. Ces chiffres impressionnants témoignent, une fois de plus, de la pression qui s'exerce sur l'environnement du bassin méditerranéen. Or, le bien-être de tous ses habitants dépend de la qualité écologique de la mer Méditerranée.

L'urbanisation rapide de la région et, parallèlement, le développement croissant, et insoutenable à long terme, du tourisme sur le littoral méditerranéen font partie des facteurs qui suscitent d'importants problèmes d'environnement et de santé. La pollution d'origine industrielle, maritime et domestique, la disparition progressive des espaces ouverts et la destruction des écosystèmes côtiers par des projets immobiliers aggravent encore la situation.

Aider à résoudre les problèmes environnementaux dans la région

En 2006, dans le cadre de l'initiative Horizon 2020 de l'UE, les pays partenaires méditerranéens ont validé un calendrier pour la dépollution de la Méditerranée d'ici à 2020. Cette initiative a pour objectif de lutter contre les principales sources de pollution de la région en se concentrant sur les problèmes prioritaires, c'est-à-dire essentiellement les émissions industrielles, les réseaux d'eau municipaux et les eaux usées urbaines.

Relever le défi de l'eau

Un prêt de 100 millions d'USD de la FEMIP pour accompagner une refonte à long terme de la politique de l'eau de la Jordanie

La BEI prête la main à la Jordanie dans l'extension de ses réseaux de distribution d'eau. En 2009, la Banque a apporté son soutien financier à la construction d'un aqueduc qui amènera 100 millions de m^3 d'eau par an de l'aquifère de Disi, dans le sud du pays, jusqu'à Amman, la capitale.

La Jordanie est l'un des pays les plus arides du monde, avec la Tanzanie, le Soudan et l'Éthiopie. Pour tenter d'empêcher sa désertification totale, le Royaume hachémite a déjà lancé plusieurs plans d'urgence et mise notamment sur ce projet de nouvelle infrastructure de distribution d'eau, d'un montant d'un milliard d'USD.

Il existe en effet une immense réserve d'eau douce à environ 500 mètres de profondeur sous le désert de Disi, constituée goutte à goutte depuis l'ère pléistocène des glaciations. Cette réserve contient assez d'eau potable pour alimenter Amman pendant une cinquantaine d'années. Actuellement, cette précieuse ressource est surtout pompée à des fins d'irrigation au milieu du désert, parfois pour des cultures très gourmandes en eau comme les agrumes, les bananes et les tomates.

La BEI soutient cette initiative au moyen d'un prêt de 100 millions d'USD pour financer une partie de ce projet gigantesque qui contribuera à pallier la pénurie d'eau que connaît la Jordanie. Le concours de la Banque s'accompagne d'efforts visant à intégrer cet aqueduc dans une politique nationale de l'eau qui soit cohérente à long terme.

Outre son ingénierie financière, la BEI a mis son savoir-faire hydrique de tout premier plan au service de la Jordanie, l'accompagnant dans une réforme à long terme de sa politique de l'eau. Un ingénieur de l'eau de la BEI, spécialiste du pays, collabore depuis plusieurs mois avec le ministère jordanien de l'eau et de l'irrigation pour mettre conjointement en place des mesures de rééquilibrage de la demande, à l'échelle du pays, entre irrigation et eau domestique ainsi qu'une refonte corrélative des tarifs de l'eau. Ces mesures contribueront aussi à réguler le pompage excessif des réserves d'eau peu profondes du nord du pays afin de les laisser se reconstituer, préservant ainsi plus longtemps les réserves naturelles du pays.

Par ailleurs, l'aqueduc Disi-Amman lui-même a été pensé à long terme. Une des options soigneusement étudiées permettrait de le relier, à l'avenir, à une éventuelle usine de dessalement installée sur la mer Rouge, qui pourrait constituer dans plusieurs décennies une ultime source d'eau potable pour la Jordanie.

Les Jordaniens consomment en moyenne 145 mètres cubes d'eau par personne et par an. C'est ce qu'utilisent les Européens en une dizaine de jours. Amman est approvisionnée en eau une fois par semaine pendant quelques heures. Le réchauffement climatique et la croissance démographique aggravent encore l'urgence de la situation. L'eau est l'or bleu de la Jordanie, la clé de son économie de services et la condition de sa survie.

Enfin, la BEI étudie actuellement la possibilité d'accorder un deuxième prêt à la Jordanie pour l'aider à colmater les nombreuses fuites de son réseau de distribution d'eau. La Banque continuera donc à épauler le Royaume hachémite de Jordanie pendant de nombreuses années encore.

En 2008, le fonds d'assistance technique de la FEMIP a contribué à la réalisation d'une étude destinée à identifier, d'une part, une réserve de projets d'investissement prioritaires susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les niveaux de pollution en Méditerranée et, d'autre part, la nécessité d'établir un Programme d'investissement dans les zones sensibles en Méditerranée. Les conclusions de cette étude ont souligné le besoin d'une action immédiate pour empêcher une dégradation supplémentaire de l'environnement dans la région.

Le Programme d'investissement dans les zones sensibles soutient les pays partenaires méditerranéens dans la réalisation de projets prioritaires de réduction de la pollution conformément aux normes prescrites par les institutions financières internationales. Après le succès de la première phase, la BEI a dressé une liste réduite de dix projets d'investissement, pour un montant total de 500 millions d'EUR, qu'elle examine actuellement et qu'elle pourrait financer dans le cadre de la deuxième phase, lancée au mois de février 2010. Le programme favorisera par ailleurs un renforcement de la collaboration entre la Banque européenne d'investissement et d'autres bailleurs de fonds présents dans la région, à savoir l'Agence française de développement, le groupe bancaire KfW, le Groupe de la Banque africaine de développement et la Commission européenne.

La gestion de l'eau, une priorité majeure en Méditerranée

La gestion de l'eau est l'une des priorités majeures de la BEI dans les pays méditerranéens et la Banque joue déjà un rôle particulièrement actif dans ce domaine. Depuis son lancement en 2002, le mécanisme de la BEI en faveur de la région méditerranéenne a octroyé plus d'un milliard d'EUR à l'appui de projets relatifs à la gestion durable de l'eau et à l'assainissement permettant de donner accès aux services d'adduction d'eau et d'instaurer des systèmes efficaces de gestion de l'eau. ■

LA FEMIP relève le défi de l'énergie

La forte pression énergétique que vont connaître les pays partenaires méditerranéens dans les décennies à venir constitue un défi majeur tant sur les plans économique et stratégique qu'environnemental. En effet, d'ici 2025, les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée pourraient connaître des taux de croissance de leur demande énergétique – notamment électrique – quatre fois plus élevés que ceux des pays européens, si l'on se réfère à l'étude du Plan Bleu sur le changement climatique et l'énergie en Méditerranée[1]. Cette pression résulte d'une conjonction de multiples facteurs, tels que la forte croissance démographique de ces pays, le développement du secteur industriel, l'amélioration de l'accès à l'électricité et la hausse des niveaux de vie.

Christophe Witchitz, département Pays voisins et partenaires de l'Europe

Les pays partenaires méditerranéens disposent cependant de nombreux atouts pour relever ce défi. Tout d'abord, le potentiel de la région en énergie renouvelable constitue l'un des plus importants du monde grâce à l'ampleur de l'ensoleillement et du nombre de sites régulièrement ventés dont elle bénéficie, ce qui lui assure des ressources considérables tant en solaire qu'en éolien. De plus, la marge de progrès en efficacité énergétique s'avère considérable : certaines estimations tablent ainsi sur 40 % d'économie d'énergie potentiellement réalisables. Toutefois, si la prise de conscience des décideurs et des entrepreneurs se fait grandissante, le défi reste la généralisation massive des expériences déjà menées et la création d'un marché méditerranéen des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

[1] http://www.eib.org/projects/publications/climate-change-and-energy-in-the-mediterranean.htm : «Changement climatique et énergie en Méditerranée», étude pilotée par le Plan Bleu, juillet 2008.

Parc éolien Abdelkhalek Torres au Maroc

Parc éolien de Tanger : quand la FEMIP se fait précurseur

Avant même que les lignes directrices de l'Union pour la Méditerranée n'érigent le souci du développement durable et la recherche de modes alternatifs d'énergie comme clés de l'intégration euro-méditerranéenne, la FEMIP avait déjà pris en compte ces problématiques dans ses projets d'investissement. Ainsi, le prêt ONE-parc éolien de Tanger, accordé à l'Office national de l'électricité du Maroc pour un montant de 80 millions d'EUR, illustrait dès 2004 le souci d'exploiter le potentiel de la région en énergie renouvelable. Ce prêt, destiné au financement d'un parc éolien entre Tanger et Tétouan, permet en effet de produire de l'électricité pour approvisionner le réseau public et de faire ainsi face à l'augmentation de la demande d'électricité grâce à une source d'énergie aux retombées écologiques positives. La FEMIP liait déjà ainsi diversification énergétique, protection de l'environnement et création d'infrastructures électriques prioritaires. À l'avenir, elle intensifiera la poursuite de ces mêmes objectifs en phase avec les priorités de l'Union pour la Méditerranée.

L'énergie, levier d'intégration crucial pour la zone euro-méditerranéenne, champ d'action prioritaire pour la FEMIP

C'est dans cette optique que, en cohérence avec les grandes orientations de la politique de voisinage de l'Union européenne, la FEMIP accompagne les pays partenaires méditerranéens dans les efforts qu'ils mènent pour relever ce défi. Elle reconnaît le caractère structurant de l'énergie dans le partenariat économique euro-méditerranéen, tant dans le domaine du développement durable de la région que dans ceux de la compétitivité de l'industrie énergétique et de la sécurité des approvisionnements en énergie. Cette reconnaissance se traduit dans les faits, la FEMIP ayant consacré depuis octobre 2002 plus de 3,6 milliards d'EUR au secteur énergétique, soit plus du tiers de l'ensemble de ses financements sur la période.

La FEMIP articule son action en la matière autour de trois axes. Premièrement, elle finance la construction et la modernisation d'infrastructures énergétiques nationales et régionales. Parallèlement, elle promeut l'harmonisation et l'intégration des marchés euro-méditerranéens de l'énergie en soutenant les projets ayant trait à l'interconnexion énergétique et au développement de nouvelles routes de l'énergie. Enfin, elle favorise l'essor d'un développement énergétique plus durable, en encourageant l'efficacité énergétique et en stimulant l'investissement dans les projets relevant du Mécanisme de développement propre tel que défini par le protocole de Kyoto, notamment ceux touchant les énergies renouvelables. Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, la FEMIP recourt tant à des prêts traditionnels qu'à des opérations de capital-investissement, avec notamment en 2008 le financement du premier fonds dans la région basé sur le MDP. Elle finance de plus des études de faisabilité et apporte également un appui en termes d'assistance technique pour la préparation, la gestion et le suivi des projets via le Fonds d'assistance technique de la FEMIP.

Plan solaire méditerranéen : rôle et force de frappe accrus pour la FEMIP

Or c'est justement sur ce dernier axe que la FEMIP intensifie son action. La BEI s'est en effet vu confier la mission de coordonner la mise en place du Plan solaire méditerranéen – l'un des six objectifs de l'Union pour la Méditerranée approuvés lors du sommet des chefs d'État de juillet 2008 – d'abord lors de la réunion ministérielle de la FEMIP en octobre 2008, puis au niveau des ministres euro-méditerranéens de l'industrie en novembre de la même année. L'objectif du Plan solaire méditerranéen, pour lequel la BEI est chargée d'établir un plan d'investissement, est la mise en place d'une capacité de 20 GW à l'horizon 2020.

L'historique de la BEI en financement de projets dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les pays de l'UE, tout comme la position de la FEMIP en tant que premier bailleur de fonds en Méditerranée, lui confèrent naturellement l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener à bien cet objectif. Dans le cadre de cette mission, la FEMIP finance une étude ayant pour but d'identifier les projets pilotes technologiquement innovants jugés viables dans le secteur énergétique. Le prêt de 50 millions d'EUR accordé en 2009 à l'Égypte pour soutenir la construction d'un parc éolien terrestre d'une puissance de 200 MW à Gabal el Zait au bord de la mer Rouge constitue un premier pas dans cette voie. Les résultats de l'étude seront présentés lors de la 8e conférence organisée par la FEMIP, qui se tiendra à Valence le 10 mai 2010. ■

Aider les PME à devenir le moteur de la croissance et de la création d'emploi dans le bassin méditerranéen

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont un moteur de croissance essentiel dans les pays méditerranéens. Dans un environnement mondial mouvant, caractérisé par des évolutions structurelles permanentes et le renforcement des pressions concurrentielles, le rôle des PME comme sources d'opportunités professionnelles et de prospérité économique et sociale est devenu plus crucial encore.

Guido Clary, département Pays voisins et partenaires de l'Europe

Grâce à une collaboration active avec plus d'une centaine de banques et une quarantaine de fonds d'investissement, la FEMIP a octroyé aux PME, entre octobre 2002 et décembre 2009, quelque 1,65 milliard d'EUR de financements, au moyen de deux instruments : les lignes de crédit et les opérations de capital-investissement.

Les lignes de crédit ont été structurées en coopération avec des établissements bancaires locaux intervenant en tant qu'intermédiaires pour des prêts à des petites entreprises de secteurs aussi divers que l'industrie, l'agroalimentaire, le bâtiment, la santé, l'éducation, le tourisme, l'informatique et les hautes technologies. À travers ces lignes de crédit, la FEMIP a apporté 1,4 milliard d'EUR de prêts à long terme pour plus de 2 000 projets de PME au sein des pays partenaires méditerranéens. Au Liban, par exemple, des lignes de crédit d'un montant de 457 millions d'EUR ont été avancées à des banques locales, comme la Byblos Bank et la Bank Audi, pour soutenir les investissements des PME.

Dans les opérations de capital-investissement, la FEMIP fait intervenir trois sortes d'instruments financiers : les prises de participation directes (acquisition d'instruments de fonds propres ou quasi-fonds propres dans des sociétés privées), les fonds de capitalinvestissement (investissements au sein de véhicules financiers dédiés, prenant eux-mêmes des participations au sein de sociétés privées) et les co-investissements avec des intermédiaires locaux présélectionnés. La FEMIP fournit aussi des prêts en monnaie locale pour des investissements dans des institutions de microfinance.

Fin 2009, la FEMIP s'est engagée à réaliser un investissement de référence de 5 millions d'EUR en faveur du premier fonds de capital-risque à cibler les territoires palestiniens, et plus précisément des entreprises tournées vers l'exportation et spécialisées dans les technologies de l'information. Une fois opérationnel, ce fonds devrait grandement contribuer à l'essor du secteur privé ainsi que des industries locales de la haute technologie et de la finance. En apportant des fonds propres à des entreprises en phase initiale, le Middle East Venture Capital Fund appuiera le développement de sociétés à forte croissance qui sont tournées vers l'exportation et opèrent dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Actuellement, la progression de ce secteur est entravée par l'accès limité au capital-risque et aux marchés internationaux.

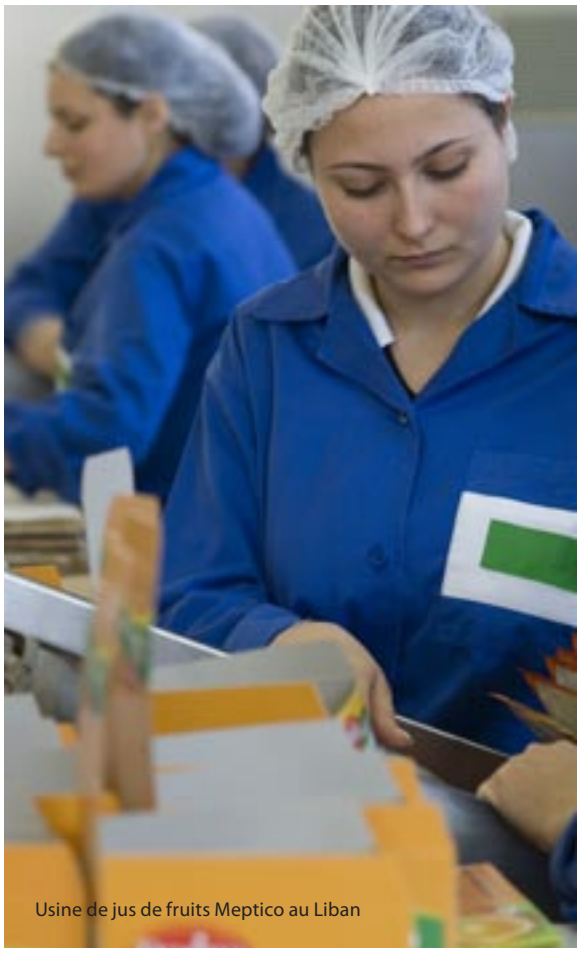

Usine de jus de fruits Meptico au Liban

Œuvrer ensemble pour pérenniser l'appui aux PME

En mars 2009, s'est tenue à Rabat, au Maroc, la cinquième conférence de la FEMIP sur « les besoins des PME méditerranéennes tout au long de leur cycle de vie ». Cette manifestation a rassemblé des décideurs politiques, des entreprises, des banquiers, ainsi que des représentants des institutions internationales

de financement et de la société civile, autour d'un sujet crucial pour les pays partenaires : comment aider les PME à devenir le moteur de la croissance et de la création d'emploi dans la région.

Outre ses activités de financement, la BEI contribue à l'Initiative méditerranéenne de développement des entreprises (IMDE). Dans ce cadre, elle finance une étude sous l'égide du Fonds fiduciaire de la FEMIP, dont les résultats devraient être connus avant la fin de l'année. Cette étude, qui se fondera sur une analyse des outils de coopération financière existants et sur des visites de terrain dans les pays partenaires pour identifier les créneaux du marché qu'il convient de développer, s'accompagnera de recommandations concrètes pour un programme d'action à moyen terme (trois ans).

En collaboration avec la Commission européenne et d'autres partenaires, la BEI contribue également à l'évaluation de la mise en œuvre de la charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise. Cette charte, adoptée par les ministres de l'Industrie en 2004, vise à s'assurer que les besoins des petites entreprises sont davantage pris en compte dans les stratégies et les priorités nationales. Dans ce cadre, la BEI a participé à l'élaboration du rapport sur la mise en œuvre de la charte en rédigeant un chapitre sur l'accès aux financements et elle continue par ailleurs d'œuvrer au développement de ce programme. ■

Priorité à la **valorisation du capital humain** en Méditerranée

Myriam Benraad, département Pays voisins et partenaires de l'Europe

L'éducation, une des priorités de la FEMIP

La valorisation du capital humain demeure un défi crucial pour les sociétés méditerranéennes qui s'efforcent de promouvoir une croissance pérenne et durable. En 2010, les pays de la région revendiquent toujours les taux de chômage les plus élevés de la planète, alors que plusieurs millions de personnes supplémentaires arrivent chaque année sur le marché du travail et que la récession économique mondiale bride les taux de croissance. Dans la plupart des pays méditerranéens, un décalage critique demeure entre les systèmes d'éducation et les besoins d'économies qui souhaitent se diversifier et attirer des investissements étrangers directs.

L'éducation reste par conséquent la clé du développement et du bien-être social dans le bassin méditerranéen, où elle pourrait avoir un impact considérable sur la réduction de la pauvreté et le renforcement de la cohésion. L'investissement dans le capital humain améliore la productivité globale, élève les normes sur le marché de l'emploi et constitue le fon-

dement des économies modernes animées par le secteur privé. Outre l'enseignement, la recherche-développement et l'innovation sont aujourd'hui reconnues comme autant d'éléments fondamentaux pour l'émergence et la consolidation des sociétés du savoir. Alors que ces secteurs sont encore émergents dans la plupart des pays méditerranéens, où ils ne représentent que 1 % du PIB national, ils bénéficient de perspectives extrêmement prometteuses.

Depuis déjà longtemps, la FEMIP a érigé l'éducation, la formation professionnelle, la recherche-développement et l'innovation au rang de ses priorités, au diapason de celles des pouvoirs publics de la région et des politiques de l'UE, et des objectifs plus vastes de l'Union pour la Méditerranée. La FEMIP entretient un dialogue permanent avec les partenaires méditerranéens et a lancé une série d'initiatives visant à promouvoir un environnement plus propice à l'éducation, la recherche-développement et l'innovation en tant que sources de croissance économique et d'emplois dans cette région du monde.

Relever le défi de la démographie dans la salle de classe

Dans le secteur de l'enseignement, où les prêts de la FEMIP approchent 270 millions d'EUR, les projets ciblent de façon spécifique le capital humain. Au Maroc, par exemple, la FEMIP a accordé un prêt de 30 millions d'EUR pour la création de centres de formation professionnelle qui permettront aux secteurs du tourisme, du textile et des technologies d'employer un personnel convenablement formé.

Plus récemment, 200 millions d'EUR ont été alloués à un programme encore plus ambitieux de modernisation du système éducatif du pays. Ce programme stratégique de 3,1 milliards d'EUR, mis en œuvre par les pouvoirs publics marocains, vise à remédier aux insuffisances du secteur. Il comprend également une série de réformes qui ont pour but d'améliorer profondément le secteur éducatif par une meilleure gestion des résultats, la décentralisation des prises de décisions et des ressources humaines, et l'actualisation des programmes et des méthodes d'enseignement. Ce programme réunit la BEI, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Agence française de développement et la Commission européenne dans un effort commun pour contribuer à l'instauration de l'universalité d'accès à un enseignement de grande qualité. En Jordanie, la FEMIP a également apporté jusqu'à 100 millions d'EUR pour appuyer la réforme de l'enseignement élémentaire et construire, équiper et rénover les écoles. En 2006, la FEMIP a lancé, à travers son Fonds fiduciaire, un programme de stages ouvert à des étudiants des pays partenaires méditerranéens. Les candidats sélectionnés se sont vu offrir la possibilité d'améliorer leurs compétences et d'acquérir une expérience professionnelle dans un environnement international et pluriculturel.

La FEMIP a accordé plusieurs prêts d'un montant total voisin de 300 millions d'EUR pour appuyer la recherche-développement et l'innovation dans les pays méditerranéens. Elle a notamment prêté 80 millions d'EUR pour la création en Tunisie de cinq technopôles spécialisés, avec pour objectif de constituer le premier réseau national de recherche scientifique et technologique. Le Fonds fiduciaire a par ailleurs contribué à mettre en place le premier réseau d'investisseurs providentiels (*business angels*) en Tunisie pour soutenir les entreprises jeunes et innovantes et apporter des solutions aux problèmes de financement auxquels elles sont confrontées. Enfin, la FEMIP soutient le Réseau Maroc Incubation et Essaimage en redoublant ses efforts pour sensibiliser l'opinion à la création d'entreprises et encourager les transferts de technologie, le partage de connaissances et la formation professionnelle au sein de la communauté mondiale des porteurs de projets innovants.

De plus en plus présente sur le terrain, la FEMIP contribue à la diffusion des meilleures pratiques

Une conférence de la FEMIP vient de se tenir, en mars 2010, organisée conjointement par la BEI et la République tunisienne, sur le thème de « la recherche-développement et l'innovation, clés d'un développement soutenu et durable en Méditerranée », au cours de laquelle ont été abordées les étapes nécessaires à la création et la consolidation d'un milieu propice à la recherche-développement et à l'innovation dans la région.

Enfin, la BEI est également devenue un acteur majeur du Centre méditerranéen pour l'intégration (CMI), situé à Marseille, où ses experts pilotent le programme « économie de la connaissance, innovation et technologie », aux côtés d'institutions partenaires comme la Banque mondiale et l'Agence française de développement. Outre l'apport intellectuel unique qu'il générera, ce programme contribuera à renforcer les compétences entrepreneuriales, à appuyer les innovateurs et à améliorer les mécanismes de financement disponibles dans ce domaine. Un guide à l'intention des décideurs politiques et des experts économiques sera publié en 2010 afin de faciliter la planification et le suivi des technopôles dans le bassin méditerranéen. ■

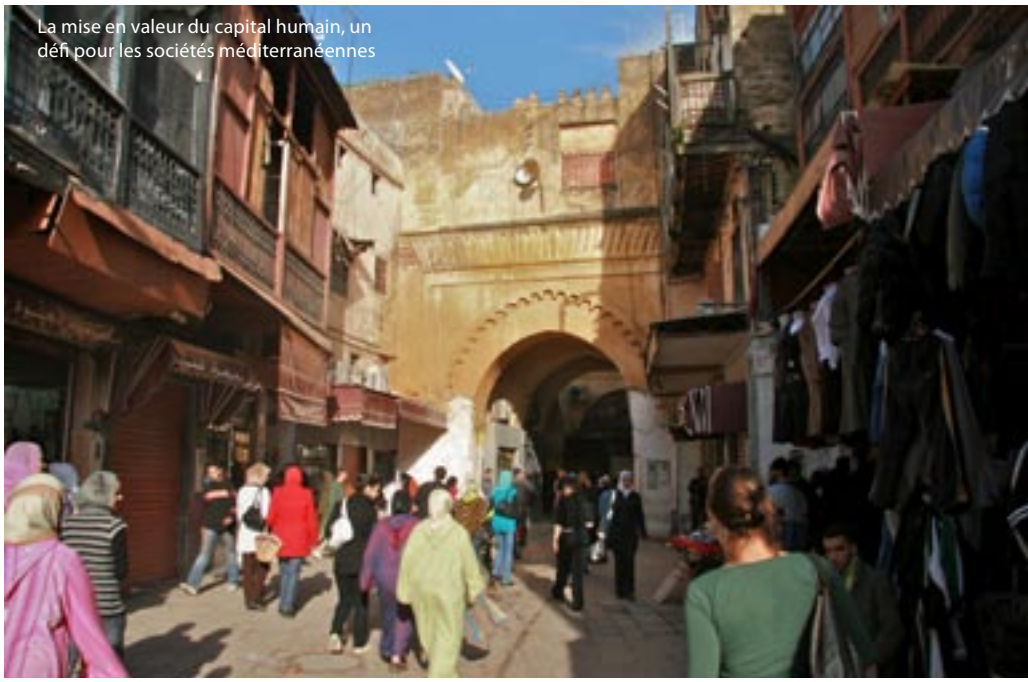
La mise en valeur du capital humain, un défi pour les sociétés méditerranéennes

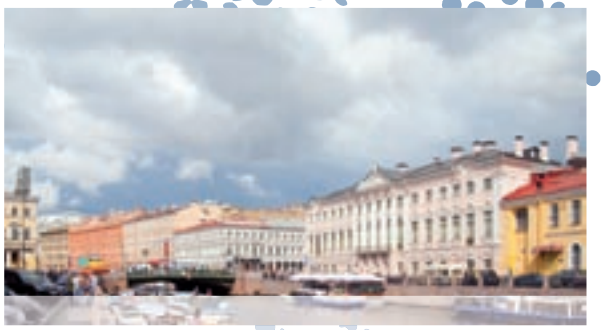

La BEI finance des projets en Ukraine, en Moldavie, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Russie, sur la base d'un mandat de l'UE de 3,7 milliards d'EUR pour la période 2007-2013. La BEI concentre ses activités sur des projets d'infrastructure présentant un intérêt significatif pour l'UE dans les domaines des transports, de l'énergie, des télécommunications et de l'environnement. En dehors de la Russie, la Banque peut également financer des projets au profit de petites et moyennes entreprises dans tous les secteurs.

Pays voisins de l'Est

La BEI s'unit aux autres IFI pour améliorer la propreté de l'eau dans la région de la mer Baltique

La Banque européenne d'investissement a signé l'année dernière un prêt de 17,5 millions d'EUR en faveur de Vodokanal, la compagnie des eaux de Saint-Pétersbourg, pour financer un projet de collecteur pour la Neva. Ce programme d'investissement vise à stopper le rejet d'eaux usées non traitées dans la Neva, afin de réduire la charge polluante déversée dans le golfe de Finlande.

Dusan Ondrejicka, département Communication

Cette nouvelle opération appuie un projet prioritaire du Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale (PEDS), qui a pour objectif de soutenir la coopération régionale, en particulier pour faire face aux problèmes écologiques les plus aigus dans la zone relevant de la dimension septentrionale, qui recouvre la région de la mer Baltique et de la mer de Barents.

Ce prêt prolonge la coopération réussie entre la BEI et St. Petersburg Vodokanal dans le cadre du PEDS. La BEI a déjà accordé deux prêts à Vodokanal en vertu de ce mandat : l'un de 25 mil-

lions d'EUR pour cofinancer l'achèvement de la station d'épuration du sud-ouest de Saint-Pétersbourg et l'autre de 20 millions d'EUR pour la remise en état et la modernisation de la station d'épuration du nord de la ville.

À l'instar des deux précédents projets, l'appui de la BEI au projet de collecteur pour la Neva s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite avec la Banque nordique d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la ville de Saint-Pétersbourg et la Fédération de Russie. Il cible l'achèvement du tunnel d'égout collecteur nord, le principal collecteur de la rive droite de la Neva acheminant les eaux usées vers la station d'épuration du nord de la ville, parallèlement à la construction des stations de pompage et la fermeture des égouts d'évacuation qui déversent directement les eaux résiduaires non traitées dans la Neva, ainsi que l'amélioration de l'élimination des nutriments au niveau des grandes stations d'épuration du centre et du nord de la ville.

Ce projet contribuera à l'élaboration d'une solution écologiquement durable pour l'ensemble du réseau de collecteurs de Saint-Pétersbourg en réduisant considérablement les rejets d'eaux usées non traitées dans la Neva et en améliorant le traitement des eaux usées. Sa réalisation permettra en outre à la Russie de remplir les engagements pris en faveur de l'environnement dans le cadre de la Convention de la Commission d'Helsinki (HELCOM), qui cherche à protéger l'environnement marin de la mer Baltique contre toutes les sources de pollution, tout en atteignant la conformité avec les normes de l'UE pour l'efficacité du traitement des eaux usées.

En Russie et dans les pays du partenariat oriental, la BEI finance des projets au titre d'un mandat conjoint du Conseil de l'UE et du Parlement européen, assorti d'une enveloppe de 3,7 milliards d'EUR pour la période 2007-2013, qui est plus spécialement destiné au financement de projets d'infrastructure présentant un intérêt significatif pour l'UE dans les domaines des transports, de l'énergie, des télécommunications et de l'environnement.

À la fin de l'année dernière, la BEI a par ailleurs mis en place le Mécanisme en faveur des partenaires orientaux (MPO) pour des opérations de prêts, sur ressources propres et à ses propres risques, dans ces mêmes pays, doté d'une enveloppe de 1,5 milliard d'EUR (dont 500 millions d'EUR au maximum pour la Russie). Le MPO permet à la BEI d'octroyer des prêts et des garanties pour des investissements originaires de l'UE, réalisés notamment par des entreprises européennes, pour l'essentiel à travers des structures bénéficiant de notations conférant la qualité d'investissement, conformément à ses critères habituels. Ce mécanisme autorise en outre des prises de participation indirectes dans des fonds d'infrastructures présentant un intérêt pour l'UE. ■

« La Banque européenne d'investissement soutient de longue date Vodokanal St. Petersburg et en est un partenaire fidèle. Cette coopération est fortement appréciée. Avec la BEI et d'autres partenaires à nos côtés, nous avons été en mesure de mettre en œuvre des projets environnementaux majeurs. Je ne souhaite pas mesurer le résultat de notre collaboration à l'aune des dizaines de millions d'EUR apportés par la BEI. Le principal impact positif de la BEI est qu'elle nous a donné les moyens de rendre notre bien commun, la Baltique, plus propre et de le préserver pour les générations futures. »

Felix Karmazinov, directeur général de Vodokanal St. Petersburg

Station d'épuration à Saint-Pétersbourg

Traitement des eaux déversées dans la Neva

Les projets d'infrastructures de transport de la **Moldavie** décollent

La modernisation des infrastructures aéroportuaires et routières moldaves devrait stimuler la reprise économique du pays en facilitant les relations commerciales à l'échelle régionale et internationale.

Tomas Tamosauskas, division Europe orientale, Caucase du Sud et Russie

Réfection des routes en Moldavie

La Moldavie, l'un des pays les plus pauvres d'Europe, est devenue un pays voisin de l'UE après l'adhésion de la Roumanie à l'Union en 2007. Des liens historiques et culturels étroits unissent la Moldavie à la Roumanie et les personnes circulent fréquemment entre ces pays. Même les langues parlées en Roumanie et en Moldavie sont très similaires. D'autre part, de nombreux Moldaves parlent également le russe, et sont de ce fait bien placés pour faciliter les interactions économiques entre la Roumanie et les pays situés plus à l'Est, tels que l'Ukraine et la Russie.

Réaménagement d'un carrefour européen à l'Est

La situation de carrefour de la Moldavie ne peut être pleinement exploitée que s'il existe un bon réseau de transport avec les pays voisins, assurant la fluidité des déplacements tant pour les personnes que pour les marchandises. Le corridor de transport paneuropéen IX (Moscou – Kiev – Bucarest) traverse la Moldavie d'est en ouest, en transitant par sa capitale, Chisinau. Ce n'est qu'en garantissant des infrastructures de bonne qualité le long du corridor qui traverse son territoire que la Moldavie pourra tirer parti de sa situation de carrefour-clé pour le commerce régional et exploiter tout son potentiel économique. La réfection des routes est par conséquent perçue comme une priorité pour le pays.

Consciente de cette situation, la BEI participe activement aux efforts déployés par la Moldavie pour la mise en conformité de son réseau de transport. Ainsi, dans le cadre d'efforts communs avec d'autres institutions financières internationales (IFI), telles que la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la BEI participe actuellement au financement de deux grands projets de transport et évalue de nouveaux aménagements dans la région.

La contribution de la BEI, sous la forme d'un prêt de 30 millions d'EUR accordé au secteur

L'aéroport de Chisinau, principale porte d'entrée en Moldavie

routier moldave, est la première opération de la Banque en Moldavie. Grâce aux fonds octroyés, la réfection de certains tronçons routiers revêtant une importance cruciale pour les relations internationales avec la Moldavie et la remise en état de ceux nécessitant les réparations les plus urgentes, ont débuté en 2009. Les travaux se concentrent actuellement sur l'aménagement de l'axe routier Chisinau – Hincesti. Des travaux ultérieurs portant sur le raccordement Calarasi-Chisinau sont également prévus. Ces deux routes relient la capitale moldave à la Roumanie. L'amélioration des infrastructures routières devrait stimuler la reprise économique du pays en réduisant les coûts de transport et en améliorant la sécurité routière. Elle facilitera par ailleurs l'accès aux marchés de l'UE, ainsi que l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux et l'investissement étranger direct dans le pays.

Étant donné qu'il contribue à renforcer les liens entre l'UE élargie et ses voisins, le projet a également reçu le soutien de la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV). En ce qui concerne la BEI, il s'agissait du tout premier projet financé en Moldavie. Le pays est devenu admissible à des prêts de la BEI suite à une décision de la Commission européenne. La coopération entre la Moldavie et la Banque a été scellée par un accord-cadre qui a pris effet en 2007.

Un carrefour de transport moderne pour donner des ailes aux relations commerciales de la Moldavie

Outre des routes en bon état, il est important également de disposer d'un bon réseau de transport aérien. En 2008, l'aéroport principal de la République de Moldavie s'est vu accorder l'aide de la FIV, et a attiré des investissements provenant de deux IFI, la BEI et la BERD ayant en effet accepté de soutenir la rénovation et la modernisation de ses infrastructures.

L'aéroport de Chisinau, principale porte d'entrée du pays, a enregistré une augmentation sensible du trafic voyageurs chaque année depuis 2000, avec un taux de croissance annuel moyen de 15 %. En 2008, plus de 800 000 voyageurs l'ont emprunté et l'aéroport dessert déjà plus de 20 destinations internationales. L'augmentation du nombre de voyageurs, assortie d'une hausse des mouvements d'aéronefs, a mis à rude épreuve les infrastructures existantes, soulignant les difficultés liées à leur âge et aux limites de leur capacité. Le prêt de 40 millions d'EUR consenti par les deux banques (BEI et BERD) sera utilisé pour la remise en état de la piste, des voies de circulation et des aires de trafic principales, du système de signalisation et du matériel technique de l'aéroport, ainsi que pour le financement de certains travaux dans l'aérogare.

Ce prêt permettra également à l'aéroport d'offrir une plus grande sécurité et un meilleur confort au nombre toujours croissant de voyageurs, et d'en accueillir encore plus à l'avenir. Dans le cadre de la préparation du projet, l'aéroport a mis en place un plan d'action environnemental visant à garantir la conformité des aménagements de l'aéroport avec les normes de l'UE et d'autres normes internationales en matière de sécurité et d'environnement.

L'existence d'un aéroport modernisé est cruciale pour les échanges internationaux du pays, tout en contribuant au développement et au renforcement de la compétitivité de la Moldavie. ■

La BEI est un partenaire actif du développement des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) depuis 1963 et des pays et territoires d'outre-mer (PTOM) depuis 1968. Depuis le lancement de ses mandats successifs dans ces régions, la BEI a prêté 11,7 milliards d'EUR en faveur de plus de 1 200 projets dans 91 pays différents. Les financements correspondants sont fournis par le Fonds européen de développement parallèlement aux ressources propres de la BEI.

Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

De l'eau propre et saine

pour les régions les plus pauvres du Malawi

À la fin 2008, la BEI a signé un contrat de prêt de 15,75 millions d'EUR au secteur de l'eau du Malawi afin d'approvisionner en eau potable saine 720 000 citadins et de fournir un assainissement de base à 470 000 personnes dans certaines des régions les plus pauvres du Malawi. Le projet est d'une importance capitale pour le développement économique du Malawi – classé parmi les pays pauvres très endettés – ainsi que pour le bien-être collectif de sa population.

La BEI connaît bien le secteur de l'eau du Malawi. En effet, les prêts alloués à des projets d'eau et d'assainissement représentent une grande partie des activités de la Banque dans le pays. Depuis 1987, la BEI a travaillé à quatre reprises avec les compagnies des eaux des deux villes principales du pays, Blantyre et Lilongwe, et a injecté près de 32 millions d'EUR dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement sûrs et fiables. Grâce à ces efforts, la majorité de la population de Lilongwe bénéficie à présent d'une alimentation en eau sans interruption. Et avec l'aide de ce prêt de la BEI, qui finance les projets des deux compagnies des eaux, ce sont 400 000 habitants de Blantyre qui ont accès à l'eau 24 heures sur 24 ; grâce à ce projet, les deux compagnies peuvent en outre étendre leurs services aux quartiers pauvres.

Petia Monolova, division Afrique australe

Fournir plus que de l'eau potable

Jusqu'à présent, les prêts accordés par la BEI au secteur de l'eau du Malawi se concentraient uniquement sur des investissements matériels, permettant d'apporter les améliorations indispensables aux infrastructures du secteur. Ce nouveau prêt de la Banque vise également à développer les capacités institutionnelles et à renforcer l'efficacité des compagnies des eaux de Lilongwe et de Blantyre. Un prestataire de services privé, Vitens-Evides International, a été désigné en 2009 et chargé d'examiner la structure organisationnelle des investissements prévus dans le cadre du projet, d'aider à améliorer leur gestion financière et commerciale, de renforcer leurs performances opérationnelles et de les mener à bien.

Coopérer avec les organisations non gouvernementales et la Commission européenne

Un autre aspect innovant du projet est une coopération étroite avec les organisations de la société civile locale, qui a permis aux compagnies des eaux d'explorer les possibilités de rendre l'assainissement et l'eau potable plus facilement accessibles pour les habitants les plus démunis – actuellement non desservis – des zones concernées. Afin de soutenir cet effort, un instrument financier innovant, le mécanisme d'accès à l'eau, a été créé. Dans un premier temps, quelque 35 000 usagers à faibles revenus pourront bénéficier de ce fonds renouvelable, géré par les compagnies des eaux, qui vise à rendre les raccordements individuels plus abordables.

Les retombées positives sur le développement du pays ont été amplifiées par une approche coordonnée du financement de l'UE, le prêt de la BEI à des conditions préférentielles se conjuguant à une aide non remboursable de 14,9 millions d'EUR au titre de la Facilité pour l'eau de l'UE (couvrant 47 % du coût total du projet, qui s'élève à 32 millions d'EUR). L'État du Malawi a également contribué au coût du projet à hauteur de 1 million d'EUR (3 %). De plus, la BEI a apporté une aide non remboursable de 400 000 EUR au titre de l'assistance technique, pour faciliter la sélection du prestataire de services, l'ONG de Blantyre, et pour veiller au renforcement des compétences.

Sensibiliser la population

Ce nouveau projet de la BEI dans le secteur de l'eau au Malawi bénéficie de la présence de WaterAid et de Water for People, deux ONG internationales de premier plan, qui sont partenaires du projet. Elles travaillent toutes deux aux côtés d'ONG locales afin de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène, un meilleur assainissement et un accès équitable à une eau potable saine. Elle soutiendront en outre le renforcement des capacités des institutions locales et des petites compagnies privées de distribution d'eau afin d'assurer de façon durable l'accès à l'eau pour les populations pauvres à ce jour non desservies. Grâce aux actions de promotion de l'assainissement menées par ces ONG, les populations se voient proposer un éventail de techniques d'assainissement qu'elles sont encouragées à adopter et à entretenir.

Ce projet capital concerne le volet urbain du programme de réformes du secteur de l'eau qui figure dans le deuxième Programme national pour le développement des ressources en eau (NWDP II), lancé par le gouvernement du Malawi avec le soutien de la Banque mondiale. ■

Un meilleur système d'adduction d'eau et d'assainissement pour le Malawi

Corridor de Beira : rétablissement de l'accès aux échanges commerciaux internationaux

Le port de Beira, un nœud de transport essentiel

La BEI et le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures contribuent conjointement à la reconstruction du corridor de transport de Beira au Mozambique et à renforcer l'intégration régionale.

Yves de Rosée et Isabel Costa, département des opérations dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

Le corridor de Beira est la principale voie qui relie le port de Beira à l'intérieur du Mozambique et aux pays voisins sans littoral. Passerelle importante pour l'acheminement du fret dans la région, le corridor a vu son infrastructure de transport rénovée en profondeur dans les années 80 et 90. Cependant, les installations n'ont pas été suffisamment entretenues et le port et son accès constituent un goulet d'étrangement majeur pour le transport et les échanges régionaux.

En avril 2009, la BEI a signé un prêt de 65 millions d'EUR à la République du Mozambique pour la rénovation du corridor de Beira. Ce concours est assorti d'une bonification d'intérêts de 29 millions d'EUR consentie par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. Le financement par la BEI et le Fonds fiduciaire sera complété par des concours de la Banque mondiale et des agences de développement néerlandaise et danoise. Le prêt BEI financera deux volets du programme de rénovation du corridor de Beira : un montant de 42 millions d'EUR sera consacré à la réhabilitation des 680 km de la ligne ferroviaire de Sena qui relie Beira à la ville minière de Moatize et à la frontière avec le Malawi. La ligne de Sena est fermée depuis plus de 20 ans en raison de la guerre civile. La réouverture de cette ligne devrait permettre l'acheminement de 5 millions de tonnes de fret et le transport de 2 millions de voyageurs par an. Par ailleurs, un montant de 23 millions d'EUR sera affecté au port de Beira qui sert de point d'accès international au Mozambique, mais aussi aux pays sans littoral de la région : Zimbabwe, Zambie, Malawi et, potentiellement, la République démocratique du Congo. Le prêt BEI va aider le Mozambique à rétablir la profondeur et la largeur du chenal d'accès au port de Beira, afin de permettre l'accès à des cargos de beaucoup plus fort tonnage et dans de meilleures conditions de sécurité.

En raison des règles spécifiques s'appliquant aux pays pauvres très endettés, le Mozambique était tenu de respecter un niveau de concessionnalité de 35 % pour toutes ses opérations d'emprunt. La bonification d'intérêts qu'accorde le Fonds fiduciaire a revêtu une importance capitale pour la concrétisation des investissements du projet Beira. Elle met en outre en évidence l'importance stratégique du projet et son impact régional positif sur les liaisons en Afrique australe.

Projet phare pour le Mozambique, la rénovation du corridor de Beira va permettre de rétablir des liaisons efficaces avec les autres pays de la région et de faciliter les échanges commerciaux internationaux. En améliorant les services de transport du Mozambique par mer vers les ports internationaux et par chemin de fer vers les pays sans littoral de l'Afrique australe, ce projet aura un effet d'entraînement sur la croissance économique locale et régionale et contribuera à la réduction de la pauvreté d'une manière générale. La BEI assure un suivi étroit du projet de réhabilitation du corridor de Beira afin de veiller à ce que les opérations soient en tous points menées conformément aux normes d'exploitation définies. À ce jour, l'avancement du projet a été satisfaisant et les travaux devraient se terminer au milieu de l'année 2011. ■

Une assistance technique pour implanter la microfinance : agir pour améliorer l'accès aux financements

L'assistance technique (AT) est un instrument-clé qui permet à la Banque d'adopter une démarche plus volontariste dans ses opérations, particulièrement à l'extérieur de l'UE. La fourniture d'une assistance technique fait partie intégrante des activités de la BEI depuis quelques années et vise à soutenir les priorités de prêt de la Banque à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe. Dans certaines régions, comme les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ou

Stefan Kerpen, unité Assistance technique

Le soutien aux très petites entreprises a des incidences sociales et économiques positives

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures : une des clés de la réussite du projet

Créé conjointement par la BEI, les États membres de l'UE et la Commission européenne, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures a pour objectif principal de stimuler les investissements dans les projets régionaux d'infrastructure qui ont un impact transfrontalier ou régional en Afrique subsaharienne. Le soutien apporté par ce Fonds, que gère la BEI, repose, d'une part, sur des aides non remboursables de la Commission européenne et des États membres de l'UE et, d'autre part, sur les prêts et le savoir-faire technique de la BEI et d'autres organismes européens de financement du développement. Le Fonds appuie des projets de grande dimension dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau et des télécommunications, au travers d'apports de bonifications d'intérêts, d'assistance technique, d'aides en faveur des volets sociaux ou environnementaux des projets, et de subventions couvrant les primes d'assurance relatives aux risques durant la phase de démarrage des projets.

les pays partenaires méditerranéens, l'utilité de l'assistance technique – en matière de préparation et de mise en œuvre des projets en particulier – est plus grande que dans des économies plus avancées. C'est pourquoi la BEI s'est vu confier des fonds importants pour répondre à ces besoins. En 2009, la Banque a signé avec des prestataires des contrats d'un montant total de plus de 30 millions d'EUR pour améliorer la préparation et la réalisation d'opérations de prêt dans ces régions, notamment dans les secteurs des infrastructures et de la finance, et, dans ce dernier cas, de la microfinance en particulier.

Dans la zone ACP, la BEI a établi un niveau d'activité élevé, tant pour ce qui est des investissements dans le secteur de la microfinance que pour l'engagement auprès des acteurs-clés de la branche, tels que le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), la Plate-forme européenne de la microfinance et le groupe de pilotage de la Commission européenne sur la microfinance. Afin de pallier l'insuffisance de services financiers aux populations pauvres et économiquement marginalisées, la Banque soutient un nombre croissant de sociétés d'investissement en microfinance qui investissent dans l'assistance technique et la proposent à des institutions locales de microfinance. Parallèlement à l'octroi de prêts et de fonds propres à des institutions de microfinance (IMF) sélectionnées, la BEI met aussi depuis peu à la disposition des IMF des fonds d'assistance technique. Le but est de permettre à ces établissements d'étoffer leurs services viables de microfinance et de mettre au point des produits innovants qui auront à leur tour des retombées sociales et économiques positives sur les petites et très petites entreprises.

Depuis 2007, plus de 15 millions d'EUR ont été prélevés sur le budget d'assistance technique de l'Accord de partenariat de Cotonou entre l'UE et les pays ACP pour financer des mesures de renforcement des capacités dans les IMF. Beaucoup d'entre elles ont de gros besoins de renforcement des capacités et de transfert de connaissances pour devenir réellement autonomes. En outre, des institutions plus matures et mieux établies ont encore besoin d'assistance technique pour mettre au point de nouveaux produits et étendre leurs opérations dans de nouvelles régions, en particulier rurales. L'objectif ultime de ces efforts est que le personnel local soit à même de gérer les institutions de microfinance de manière viable, de sorte qu'elles deviennent autosuffisantes et indépendantes de l'aide extérieure. ■

République dominicaine – Renforcer les capacités du secteur financier

Depuis une douzaine d'années, la Banque soutient l'essor et la croissance du secteur de la microfinance en République dominicaine et a contribué, en particulier, au développement de Banco de Ahorro y Crédito Ademi (ADEMI) et de Banco Adopem. C'est dans ce but que la BEI a appuyé d'autres initiatives visant à répondre aux besoins de développement spécifiques d'une gamme plus large d'institutions de microfinance dans ce pays, depuis les plus petites entités jusqu'aux grandes institutions réglementées. Les entrepreneurs locaux – en particulier dans les zones rurales et pauvres – bénéficieront de meilleures possibilités de financement à long terme. Dans le cadre de cette coopération, un programme d'assistance technique très complet est actuellement fourni par un consultant spécialisé. L'opération d'AT se compose de cinq volets : (i) application du référentiel des risques opérationnels ; (ii) étude de la demande ; (iii) amélioration de la technologie de crédit ; (iv) amélioration de la gouvernance des entreprises, et (v) produits agricoles.

Dans le cadre du volet « gestion des risques opérationnels », par exemple, divers supports et documents sont élaborés, tels que des référentiels. Un certain nombre de séances de formation et d'ateliers de travail sont mis sur pied pour former l'unité compétente, les principaux responsables de services et le personnel concerné en leur apprenant à savoir reconnaître, analyser, réduire et gérer les risques opérationnels. L'un des principaux objectifs de ces formations est de permettre aux principaux responsables participants de former leurs collaborateurs (méthode de la « formation du formateur ») et d'étendre ainsi la portée des formations à tous les niveaux de l'institution.

Extension des opérations de financement aux zones rurales

Soutien aux entreprises locales

AccessBank Liberia – Améliorer l'accès des PME et des microentreprises aux services financiers

En s'associant à la société allemande Access Microfinance Holding, à la Société financière internationale et à la Banque africaine de développement, la BEI a fait d'AccessBank Liberia (ABL) la première banque commerciale du pays spécialisée dans le financement des petites et très petites entreprises. Après des années d'une guerre civile dévastatrice, l'économie du Liberia commence à peine à se relever. Les petites et très petites entreprises jouent un rôle pivot dans ce processus, mais ne disposaient à ce jour d'aucun accès au crédit. Depuis qu'elle a ouvert ses portes en 2009, ABL a octroyé plus de 3 700 prêts à des microentreprises, pour un montant moyen de 1 100 USD. Son portefeuille d'encours s'élève à quelque 2,5 millions d'USD et révèle une qualité excellente – au mois de janvier 2010, sur 2 886 prêts en cours, un seul était en souffrance depuis plus de trente jours. Opérant depuis trois agences réparties dans Monrovia, ABL a déjà formé plus de 160 employés sur place et s'est rapidement imposée comme la banque des petits entrepreneurs du Liberia, comme en témoignent les 14 000 comptes ouverts par des épargnants.

La BEI soutient ABL à la fois par des fonds propres et par des ressources d'assistance technique. Les fonds propres visent à renforcer les capacités des institutions financières locales et régionales ainsi qu'à élargir la gamme de services financiers et à en améliorer l'accès. Les ressources d'assistance technique servent essentiellement à financer la constitution d'une équipe d'experts internationaux et la mise en œuvre de mesures de renforcement des capacités dans des domaines spécifiques. Un plan de formation annuel a été mis en place pour maximiser les résultats des différents types de formations (cours, ateliers, apprentissage sur le tas, accompagnement). En outre, la BEI devrait approuver des financements supplémentaires à l'appui du portefeuille de croissance d'ABL.

AccèsBanque Madagascar

En janvier 2008, la BEI a signé un accord d'assistance technique avec la société LFS, gestionnaire d'Access Microfinance Holding, et un fournisseur d'assistance technique désigné pour appuyer la création de quatre institutions de microfinance (IMF) entièrement nouvelles, dont l'une à Madagascar. Les principaux objectifs de l'assistance technique fournie par la BEI étaient de (i) permettre la création réussie de l'IMF, (ii) renforcer les capacités au niveau local et transférer des connaissances aux responsables locaux et au personnel opérationnel, (iii) mettre en place un système de gestion de l'information efficace, (iv) soutenir la croissance et le développement de l'IMF et (v) garantir à la fois la viabilité financière et la qualité des données financières et opérationnelles. L'assistance technique devrait être réduite au fil du temps de sorte que l'IMF puisse devenir autosuffisante et viable.

En deux années de fonctionnement, AccèsBanque Madagascar (ABM) a ouvert six agences à Antananarivo, la capitale de Madagascar. « Suite à l'augmentation rapide de la clientèle que nous avons enregistrée, nous prévoyons actuellement d'étendre nos activités en dehors de la capitale », a déclaré Mamonjisoaniaina Albertine Hantanirina, directrice du service de microcrédit d'AccèsBanque. « Lorsque j'ai rejoint ABM en 2006, en qualité de chargée de prêt, je n'avais pas beaucoup d'expérience, mais nous avons vécu deux années riches en apprentissage et en formation. Grâce aux conseils et au soutien de nos supérieurs, nous avons pu nous perfectionner sur le plan professionnel et, peu à peu, nous avons pris de l'assurance et nous avons pu construire de bonnes relations avec nos clients. Alors qu'auparavant, j'intervenais uniquement dans les opérations de prêt, j'ai pu approfondir mes connaissances dans de nombreux domaines, tels que les opérations bancaires, les tâches administratives, le marketing et les ressources humaines. J'étais très fière de moi et mon intérêt pour ce travail s'est accru jusqu'à occuper une grande place dans ma vie et surtout dans mon cœur. En 2008, j'ai été nommée responsable du portefeuille de microcrédits. C'est pour moi une grande satisfaction, qui me remplit d'enthousiasme. Cependant, je n'aurais pas pu parcourir tout ce chemin sans la bienveillance et le soutien de mes supérieurs et les précieux conseils de mes collègues et des consultants de LFS ».

La BEI opère en République d'Afrique du Sud depuis la transition du pays vers un État démocratique, en 1994. La BEI s'est vu confier quatre mandats successifs, pour un volume total de prêts de 2,4 milliards d'EUR. Le mandat actuel, qui couvre la période 2007-2013, est doté d'une enveloppe de 900 millions d'EUR au maximum. Fin 2009, près de 70 % de ce montant avaient été engagés à l'appui d'opérations relevant des secteurs public et privé. Depuis 2002, la BEI cogère le Mécanisme de capital-risque en partenariat avec une institution sud-africaine de financement du développement. Ce programme, financé par la Commission européenne vise à fournir des financements sous forme de fonds propres à des petites et moyennes entreprises dont le capital est détenu par des personnes autrefois désavantagées sous le régime de l'apartheid.

Afrique du Sud

Retour sur le projet de construction d'un **barrage-réservoir** sur la Berg

Achevée en 2008, la construction d'un barrage-réservoir sur la Berg est le plus vaste projet d'approvisionnement en eau mené en Afrique du Sud depuis la transition démocratique du pays en 1994. Elle a permis d'instaurer dans le pays les meilleures pratiques en matière de gestion des aspects sociaux et environnementaux des projets de barrage.

Le barrage-réservoir est situé sur le cours supérieur de la rivière Berg, environ cinq kilomètres à l'ouest de Franschoek dans la province du Cap-Occidental. Ce projet avait pour objectif d'accroître la fiabilité de l'approvisionnement en eau du Cap, la deuxième plus vaste agglomération d'Afrique du Sud, et d'assurer ainsi la prospérité économique et la promotion sociale de sa population, en forte croissance.

Le programme de gestion de la demande en eau : un préalable à l'approbation du projet

Les ressources en eau du Cap faisaient l'objet d'une exploitation de plus en plus intense et des sécheresses persistantes entraînaient des restrictions d'eau et des perturbations économiques. Il y avait une prise

Vue du barrage sur la Berg

José Frade et Niraj Shah, direction des projets, avec Angela Jenni, direction des opérations en dehors de l'UE

de conscience de plus en plus forte quant au besoin d'investissements urgents, non seulement dans des infrastructures d'approvisionnement en eau mais également dans la mise en œuvre de mesures de gestion de la demande, parallèlement à celles concernant l'offre.

En 2001, la ville du Cap a commencé à appliquer une stratégie de conservation des eaux et de gestion de la demande en eau (GDE), basée sur les résultats d'une étude intégrée de la planification des ressources en eau. Certains des projets mis en œuvre en vertu de cette stratégie, tels que la gestion de la pression de l'eau dans l'une des communes de la ville, ont été auréolés de succès et ont bénéficié d'une large reconnaissance. Cependant, les objectifs du programme n'ont pas tous été atteints et une stratégie révisée de GDE a été élaborée depuis, fondée sur l'expérience acquise. Elle comporte des mesures telles que la révision des tarifs de l'eau, l'installation de compteurs d'eau, la détection et la réparation des fuites, la gestion de la pression de l'eau, la suppression des chasse d'eau automatiques dans les toilettes publiques, le recours à des équipements économiques en eau et l'éducation des consommateurs. Toutes ces mesures, plus d'autres axées sur la demande, telles que l'imposition de restrictions d'eau, ont abouti à une moindre hausse de la consommation et ont par conséquent amélioré l'équilibre entre l'offre et la demande.

La BEI a conditionné son financement à la mise en œuvre du programme de GDE par la ville du Cap.

Délai respecté et coût inférieur au budget prévu

Le projet portait sur la construction d'un barrage d'une hauteur de 63 mètres avec un réservoir de 130 millions de mètres cube sur la rivière Berg ainsi que d'infrastructures connexes (déversoir de décharge, barrage de compensation, station de pompage et pipeline). Conformément au calendrier initial, les travaux ont débuté en 2004 et ont été achevés en 2008 comme prévu. S'établissant à 171 millions d'EUR, le coût final de construction de ce barrage-réservoir a représenté 97 % du montant estimé lors de l'évaluation du projet, un résultat remarquable pour une réalisation de cette ampleur. Cette réussite peut être attribuée en grande partie au processus de passation de marchés par appel d'offres international, tel qu'exigé par la Banque, et à la supervision efficace des travaux avec le concours de consultants externes.

Meilleures pratiques de gestion des aspects environnementaux et sociaux

Le projet de barrage-réservoir sur la Berg était le premier projet en Afrique du Sud à impliquer toutes les parties prenantes concernées, soit plus d'un millier de personnes et organisations, dans la prise de décisions cruciales en matière de gestion de la demande en eau et d'options d'approvisionnement en eau, l'objectif étant d'aboutir à la proposition la plus efficace en termes de coûts. L'évaluation des différentes solutions possibles a donné lieu à un examen très complet, axé sur les questions environnementales et sociales. Les parties prenantes ont constitué un Comité de surveillance environnementale (*Environmental Monitoring Committee*), qui a d'abord élaboré le Plan de gestion de l'environnement (*Environmental Management Plan – EMP*) avant d'en suivre le déroulement. Un contrôleur environnemental (*Environmental Control Officer*) a été nommé afin de superviser la mise en œuvre de ce plan, qui a fait l'objet d'audits semestriels sur la période 2005-2007. Ces mesures ont permis d'atteindre un taux de conformité environnementale de plus de 99 % à l'achèvement du projet.

Le barrage a fait l'objet de nombreuses études et d'une évaluation complète des incidences sur l'environnement, préalablement à la délivrance du permis de construire en 1999. Le projet a été planifié et élaboré avant l'émission des recommandations de la Commission mondiale des barrages (CMB) en novembre 2000. Cependant, la *Trans-Caledon Tunnel Authority* (TCTA, l'entité publique chargée de la mise en œuvre du projet) a entrepris une vérification de la conformité du projet avec les recommandations applicables de la CMB et, à la suggestion de la BEI, une comparaison finale des résultats d'évaluation des différentes

options possibles. Ces examens ont conclu que le projet était en grande partie conforme aux recommandations de la CMB.

La TCTA a élaboré une politique visant à maximiser les opportunités d'emploi, d'obtention de marchés et de formation pour les acteurs locaux. Elle a ainsi créé un registre des compétences et mis en place un bureau chargé de traiter tous les aspects du recrutement à partir des informations du registre. Des objectifs précis en termes d'achat, d'emploi et de formation ont été imposés aux entrepreneurs. Le nombre d'employés recrutés parmi la population locale a ainsi atteint 93 % de l'effectif total (par rapport à un objectif de 75 %) et celui issu de la population historiquement défavorisée (terme désignant l'ensemble des personnes victimes de discrimination sous le régime de l'apartheid, que ce soit pour des motifs de race, de sexe ou de handicap) s'est également élevé à 93 % (par rapport à un objectif de 80 %).

En ce qui concerne l'achat de biens et de services, les entrepreneurs ont été tenus également de respecter des objectifs liés à la politique gouvernementale du *Black Economic Empowerment,* visant à surmonter l'héritage du régime de l'apartheid et à encourager la participation d'entreprises locales et de petites entreprises, dont des coopératives et des ONG. L'attribution à deux PME dirigées par des femmes des marchés relatifs à la construction du village de La Motte (à l'origine des logements destinés aux entrepreneurs, cédés depuis à la municipalité de Stellenbosch au profit de la communauté locale), illustre de façon intéressante l'application de ces mesures.

Valeur ajoutée de la BEI

Le projet constitue un bon exemple de forte valeur ajoutée apportée par la Banque, d'un point de vue technique *et* financier. Comme indiqué précédemment, le promoteur avait accepté la suggestion de la Banque de procéder à un examen comparatif final des résultats d'évaluation des différentes options possibles afin de confirmer que le projet de barrage sur la Berg constituait effectivement le choix le plus judicieux au regard des recommandations de la CMB. Le lancement d'un appel d'offres international, tel qu'exigé par la BEI, a contribué au respect des délais et du budget du projet. La participation de la Banque a également rassuré les autres bailleurs de fonds. Enfin, sa contribution financière à hauteur de 50 % du coût du projet, libellée en rand sud-africain pour éviter l'exposition au risque de change et assortie de conditions intéressantes et d'une échéance suffisamment longue, a permis d'atténuer les effets de la hausse tarifaire nécessaire sur les utilisateurs finaux. ■

Le projet de barrage-réservoir sur la Berg a été achevé avec succès en 2008

Il constitue l'un des plus grands aménagements d'adduction d'eau réalisés en Afrique du Sud

La BEI est autorisée à prêter en Amérique latine depuis 1993. Le mandat actuel, qui couvre la période 2007-2013, fixe un plafond de prêt de 2,8 milliards d'EUR pour l'Amérique latine. En sus de ce mandat, des pays ou des projets dans la région ayant qualité de valeur d'investissement peuvent désormais bénéficier de prêts octroyés dans le cadre du Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr de la BEI, qui est doté de 3 milliards d'EUR.

Amérique latine

La BEI unit ses forces à celles d'autres IFI à l'appui du secteur de l'électricité du Nicaragua

L'initiative conjointe de trois institutions financières internationales au Nicaragua, l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine, devrait permettre à ce dernier de renforcer son secteur de l'électricité, d'apporter des améliorations indispensables à ses réseaux d'énergie et de favoriser une meilleure valorisation des énergies renouvelables sur son territoire.

Susan Antz, département des opérations en Amérique latine

Trois des plus grandes institutions financières internationales (IFI) qui interviennent en Amérique latine – la Banque interaméricaine de développement (BID), la BEI et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) – se sont engagées ensemble à soutenir l'État nicaraguayen au moyen d'un prêt de 84 millions d'EUR (114 millions d'USD) pour la remise en état du réseau électrique du pays, en mettant

Faire face à l'accroissement de la demande d'électricité

L'énergie hydraulique donne un coup de fouet aux énergies durables au Panama

En octobre 2009, la Banque a décidé d'accorder un prêt pour la construction et l'exploitation d'une série de trois centrales hydroélectriques au fil de l'eau dans l'ouest du Panama, au titre d'un mécanisme spécifique à l'appui du développement des sources d'énergie durables. L'investissement de la BEI devrait garantir la sécurité de l'approvisionnement de la population locale tout en limitant les effets sur le plan des changements climatiques.

Si le marché de l'électricité du Panama est relativement restreint, la demande augmente rapidement (à raison de 7 % par an) et il est donc essentiel de poursuivre l'installation de nouveaux sites de production. Grâce à une capacité totale installée de 117 MW, la centrale hydroélectrique de Dos Mares devrait accroître la capacité de production du pays de 10 %.

Le prêt BEI de 211 millions d'USD permettra par conséquent de répondre à la demande croissante d'électricité au Panama en exploitant de manière écologiquement durable les ressources hydrauliques existantes, en l'occurrence celles du fleuve Chiriquí. La centrale hydroélectrique en série tirera profit des bassins de retenue existants situés en amont et contribuera à la régulation quotidienne du réseau en assurant un approvisionnement énergétique fiable. L'eau sera acheminée dans les turbines par des canaux à ciel ouvert et non par des galeries fermées, de sorte que la centrale échappe aux dysfonctionnements qui accompagnent souvent les projets hydroélectriques.

En cette période de ralentissement économique, la BEI poursuit son activité de prêt en Amérique latine afin que la réalisation de projets admissibles et viables ne soit pas compromise. Il s'agit de la sixième opération de la BEI au Panama, pays dans lequel elle a octroyé, si l'on inclut la présente opération, un montant total de 733 millions d'EUR, les projets financés ayant essentiellement contribué au développement des infrastructures du pays.

Le projet Dos Mares est la première opération financée en Amérique latine au titre du Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr. Introduit en 2007, ce mécanisme doté d'une enveloppe de 3 milliards d'EUR jusqu'à la fin de 2013 vise à favoriser la valorisation des sources d'énergie durables et la mise en place de mesures qui contribueront à atténuer les changements climatiques et à promouvoir l'adaptation à ces derniers dans les pays voisins de l'UE, dans les pays ACP, en Afrique du Sud, en Amérique latine et en Asie. Il est utilisé dans les cas où la Banque n'a pas besoin du soutien de la garantie de l'UE pour atténuer des risques souverains ou politiques afin de préserver sa note de crédit et il contribue par conséquent à optimiser l'utilisation des ressources relativement limitées qui bénéficient de cette garantie tout en rehaussant la visibilité de l'action de l'UE contre les changements climatiques et en faveur de la sûreté de l'approvisionnement énergétique. À ce jour, le mécanisme a servi à financer le prêt-cadre en faveur de la lutte contre les changements climatiques en Chine et un autre prêt-cadre du même type au Brésil, qui a été approuvé récemment. Par ailleurs, une solide réserve d'opérations similaires est déjà en cours de constitution dans le cadre de ce dispositif.

notamment l'accent sur l'amélioration de l'efficacité des réseaux d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables.

La contribution de la BEI, d'un montant de 20,4 millions d'USD, relève de son mandat de prêt actuel en faveur de l'Amérique latine et de l'Asie et constitue la première intervention directe de la Banque au Nicaragua. Le projet est conforme aux objectifs prioritaires du mandat qui visent à promouvoir une plus grande sécurité énergétique et la viabilité écologique.

Un soutien longtemps attendu en faveur d'un secteur négligé

En dépit d'une croissance économique soutenue et d'un recul de l'inflation, obtenus grâce à une politique macroéconomique saine et une réduction importante de la dette publique, le Nicaragua demeure le pays le plus pauvre d'Amérique latine et sa consommation d'électricité par habitant, environ 366 kWh, est parmi les plus faibles du continent. Au total, près de 60 % de la population a accès à l'électricité mais, dans les zones rurales, seuls 35 à 40 % des habitants sont reliés au réseau. Le marché de l'électricité du Nicaragua est confronté à un manque d'investissement qui se traduit par des pannes générales fréquentes et des coupures de courant importantes – un obstacle de taille au développement économique du pays. En outre, la production d'électricité n'est pas parvenue à suivre le rythme de l'augmentation de la consommation. Des pertes commerciales élevées et le fait que les tarifs pratiqués ne permettent pas un recouvrement complet des coûts pèsent également sur le secteur.

Le marché de l'électricité du Nicaragua a été partiellement privatisé. Toutefois, l'État reste propriétaire des centrales hydroélectriques et du réseau. La remise à niveau du secteur est par conséquent une priorité majeure, tant pour l'État nicaraguayen que pour les IFI.

Six pays d'Amérique centrale – Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama – mettent actuellement en œuvre un projet d'interconnexion électrique conjoint, baptisé SIEPAC (Système d'interconnexion électrique des pays d'Amérique centrale), qui prévoit la construction d'un réseau de transport d'électricité à haute tension dans le but de développer un marché régional de l'électricité, encourager le soutien mutuel et favoriser une production d'électricité rentable dans la région. Le projet SIEPAC fournira la ligne électrique principale de 220 kV et le programme de l'État nicaraguayen, soutenu par les trois IFI, les installations nécessaires au renforcement du réseau national.

Ce programme d'investissement a pour objectif de stabiliser les composantes critiques des segments du réseau électrique détenus par l'État. Il permettra de financer la remise en état de deux centrales hydroélectriques situées dans le nord-est du Nicaragua, ainsi que l'extension et l'amélioration du réseau de distribution d'électricité, y compris les lignes et les sous-stations, afin d'accroître la capacité et la fiabilité du réseau. Un autre volet du projet porte sur le renforcement des capacités du ministère et la réglementation du secteur, ainsi que sur la préparation d'études en vue de nouveaux investissements dans les énergies renouvelables. La coopération des IFI contribuera à la préservation des sources d'énergie renouvelables du pays et apportera des améliorations grandement nécessaires en matière de transport d'électricité et de réduction des pertes, dans la perspective d'assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique du pays. La mise en œuvre matérielle du projet est assignée à des filiales de production détenues par l'État et au ministère de l'énergie pour ce qui est de la réduction des pertes techniques et du renforcement des capacités.

Une nouvelle étape dans la coopération des IFI

L'action conjointe de la BEI, de la BID et de la BCIE marque une nouvelle étape dans l'excellente coopération qu'entretiennent les trois IFI et ouvre la voie à des collaborations futures. Les exigences spécifiques que doit remplir le Nicaragua en vertu des règles imposées par le FMI aux pays pauvres très endettés ne pouvaient être satisfaites sans une collaboration étroite et le cofinancement des trois institutions, qui ont permis d'offrir à l'État nicaraguayen un montage financier adapté à la situation du pays. ■

Modernisation du secteur énergétique nicaraguayen

La BEI est autorisée à prêter en Asie depuis 1993. Le mandat actuel, qui couvre la période 2007-2013, fixe un plafond de prêt d'un milliard d'EUR pour l'Asie. En sus de ce mandat, des pays ou des projets dans la région ayant qualité de valeur d'investissement peuvent désormais bénéficier de prêts octroyés dans le cadre du Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr de la BEI, qui est doté de 3 milliards d'EUR.

Asie

Aider la Chine à lutter contre les changements climatiques

Instaurant une coopération unique et fructueuse entre la BEI et la Chine, le prêt-cadre en faveur de la lutte contre les changements climatiques en Chine (CCCFL) appuie les efforts déployés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les changements climatiques dans une économie en pleine expansion.

Jean-Jacques Soulacroup,
département des opérations en Chine

En raison de sa croissance économique rapide, la Chine est davantage perçue comme l'un des grands pollueurs de la planète que comme un acteur de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques. Or, la Chine s'engage actuellement dans l'un des programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre les plus ambitieux au monde, en dépit de la controverse déclenchée par son refus de prendre un engagement formel lors du récent sommet de Copenhague sur le changement climatique.

On observe en Chine une prise de conscience croissante des problèmes environnementaux et le programme chinois d'atténuation des changements climatiques est l'une des initiatives les plus vastes entreprises par un pays partenaire de l'UE, puisqu'elle vise notamment à réduire de moitié l'intensité énergétique de l'économie chinoise à l'horizon 2020. La mise en œuvre réussie de ce programme est essentielle à la limitation des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. La Chine a contraint ses principales entreprises industrielles à se conformer à des objectifs environnementaux contraignants par secteur et à les atteindre. Néanmoins, sa réalisation requiert des investissements massifs et s'accompagne de besoins de financement importants. Dans ce contexte, la BEI est le partenaire européen qui soutient le plus activement ce programme ambitieux, en particulier par le biais de la mise en œuvre du *prêt-cadre en faveur de la lutte contre les changements climatiques en Chine (CCCFL).*

Un dispositif multi-investissements ambitieux

Le prêt-cadre en faveur de la lutte contre les changements climatiques en Chine (CCCFL) est un dispositif multi-investissements conçu pour financer, au sein des secteurs énergétique et industriel chinois, des projets qui contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Signé en 2007 avec une dotation de 500 millions d'EUR, il s'agit de l'un des plus gros prêts jamais accordés par la BEI à l'extérieur de l'Europe et le premier octroyé au titre du Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr, doté de 3 milliards d'EUR. En deux ans, plus de 80 % de cette enveloppe ont été accordés en faveur de 20 sous-projets mis en œuvre dans différentes provinces.

Le Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr vise à appuyer le développement de sources d'énergie durables dans des pays extérieurs à l'UE. Il est utilisé en dehors du régime de garantie de l'UE accordé dans le cadre du mandat pour la région. En prêtant à la Chine, un pays ayant valeur d'investissement, la Banque n'avait pas besoin du soutien de l'UE pour atténuer des risques souverains ou politiques afin de préserver sa propre note de crédit. Par conséquent, le CCCFL est proposé à un tarif commercial, ce qui contribue à optimiser l'utilisation des ressources relativement limitées qui bénéficient de la garantie de l'UE tout en rehaussant la visibilité de l'action de l'UE contre les changements climatiques.

Appuyer les politiques de l'UE

En moins de trente ans, la Chine est passée du statut de pays parmi les plus pauvres du monde à celui de grande puissance exportatrice mondiale, de pays détenteur des plus vastes réserves de change et de premier moteur de la croissance économique mondiale. Parallèlement, elle a accédé au rang de pays à niveau de revenu moyen – fin 2009, le revenu par habitant était estimé à 3 566 USD (soit 6 546 USD en PPA, ce qui place la Chine derrière des pays tels que l'Albanie, le Pérou ou la Tunisie et à un rang comparable à celui de l'Ukraine) – et plusieurs centaines de millions de personnes sont sorties de la pauvreté absolue. Cela étant, plus de 135 millions de Chinois vivent encore avec moins d'un dollar par jour et la pauvreté est omniprésente à l'extérieur des villes.

La Chine est un partenaire déterminant de l'UE dans le cadre des politiques internationales en matière de climat. La mise en œuvre réussie du prêt-cadre en faveur de la lutte contre les changements climatiques en Chine est essentielle dans la mesure où ce pays devient l'un des principaux consommateurs d'énergie au monde et la deuxième source d'émissions de gaz à effet de serre après les États-Unis. Cette coopération est une illustration concrète de la contribution de la BEI à la politique européenne en matière de changements climatiques et du partenariat stratégique entre l'UE et la Chine.

Les projets soumis par les autorités chinoises dans le cadre du CCCFL et approuvés par la Banque relèvent de nombreuses catégories : sources d'énergie renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique, piégeage du carbone, boisement, etc. Priorité a été donnée aux projets qui se traduiront par une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et seront susceptibles de produire des crédits carbone dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (MDP).

Une contribution concrète à l'atténuation des changements climatiques

Un large éventail de projets bénéficient déjà de ce mécanisme mis en œuvre par des agences gouvernementales provinciales, des collectivités locales, des entreprises de services publics et des coentreprises public-privé. Les opérations portent sur des programmes de boisement, des parcs éoliens, des projets hydroélectriques de petite dimension, ainsi que des investissements destinés à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire la pollution dans les secteurs sidérurgique et chimique. Ces projets débouchent sur des résultats concrets en matière d'incidences sur l'environnement, en contribuant par exemple à lutter contre l'érosion et la désertification et à la capture du dioxyde de carbone, en augmentant la part des énergies renouvelables dans la production totale d'électricité en Chine, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants, en améliorant l'efficacité énergétique et, partant, en participant à l'atténuation des changements climatiques à l'échelle mondiale.

Des projets de boisement dans les provinces de Mongolie-intérieure et du Jiangxi

Le projet situé en Mongolie-intérieure porte sur l'installation de 32 000 hectares de plantations permanentes pour la production de bois, de fourrage et de plantes médicinales, à des fins environnementales, pour contribuer à la lutte contre l'érosion et la désertification (forêt refuge) et à la capture du dioxyde de carbone. Ce projet est susceptible d'avoir une forte valeur d'exemple puisqu'il explore des méthodes de réduction et de surveillance des émissions de gaz à effet de serre et devrait établir de nouvelles normes de gestion multifonctionnelle des forêts dans des régions enclines à la désertification.

Le projet entrepris dans la province du Jiangxi consistera à planter 29 000 hectares de « forêt bioénergétique » constituée d'arbres permanents pour la production d'huile alimentaire (production de graines de Camellia Oleifera, huile de thé) et de biocarburant. De plus, il rendra possible un projet expérimental de plantation à grande échelle de Cornus Wilsoniana, qui pourrait également servir de matière première dans la production de biocarburant.

Des projets de reboisement pour réduire les émissions

En dépit des pressions l'incitant à donner son approbation et à transférer le produit des prêts rapidement, la Banque a démontré sa capacité à maintenir son niveau et ses exigences de qualité. Une grande attention a notamment été accordée à la solidité technique et économique des projets, ainsi qu'à leur conformité avec les règles de la BEI en matière de passation des marchés et avec le dispositif de sauvegarde environnementale et sociale, l'accent étant mis sur les questions de réinstallation et de consultation publique.

Une coopération unique entre la BEI et la Chine

Au cours du processus d'instruction des projets conformes aux normes nationales et européennes pertinentes en matière d'environnement, la Banque a pu améliorer sensiblement la conception et l'incidence environnementale de certains projets. Par ailleurs, les autorités gouvernementales centrales sont soucieuses d'observer les meilleures normes et pratiques dans la réalisation des projets financés par la BEI, conformément aux conditions de prêt globales approuvées conjointement, lesquelles fixent un niveau d'exigence de qualité élevé pour ces projets et ceux à venir.

L'opération réalisée dans le cadre du CCCFL implique une coopération et un suivi étroits avec les autorités chinoises et les promoteurs de projets eux-mêmes. Cette collaboration très active produit déjà des résultats positifs dans les 20 projets en cours de réalisation. En outre, la volonté très ferme des pouvoirs publics chinois d'atteindre leurs objectifs climatiques a permis d'accélérer la mise en œuvre des opérations. En plus de ses financements, la BEI apporte également son soutien aux autorités chinoises en matière de renforcement des capacités.

Un réseau de chauffage à haut rendement énergétique dans la ville de Jinan

Le projet contribue à transformer le réseau de chauffage urbain de la ville de Jinan (capitale de la province du Shandong) afin qu'il fournisse de l'eau chaude en lieu et place de la vapeur d'eau et que toute l'automatisation du système soit améliorée. Il améliorera l'efficacité énergétique globale du réseau, entraînant ainsi une meilleure utilisation des ressources énergétiques et réduisant à la fois les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'eau. Le projet devrait diminuer de 46 % les pertes de chaleur, de 48 % la consommation d'électricité du système et de 16 % l'utilisation d'eau. Grâce à cette initiative sous pilotage de la BEI, les centrales de production combinée de chaleur et d'électricité deviendront totalement conformes aux directives de l'UE en la matière. De plus, elle visera l'inscription au MDP (Mécanisme pour un développement propre) afin de permettre la création de crédits carbone. La BEI apporte un concours de 31 millions d'EUR au projet.

Un modèle de coopération unique

Au total, la Banque estime que cette opération permettra d'éviter chaque année l'émission de près de 2 millions de tonnes de CO_2 lorsque tous les sous-projets seront opérationnels, ce qui place le CCCFL parmi les prêts les plus efficaces du portefeuille de projets de la Banque en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sur la base de cette réalisation notable, les autorités chinoises ont déjà exprimé leur intérêt pour un renouvellement et un élargissement de leur coopération avec la BEI sur des projets relatifs à la lutte contre les changements climatiques. ■

Nouvelles publications BEI

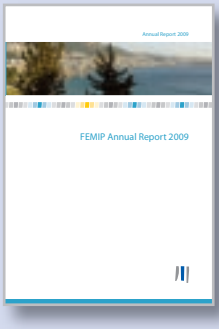

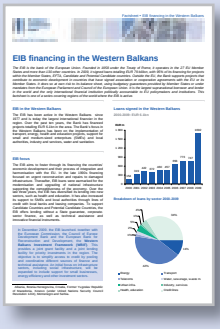

Février 2010

- Série de fiches d'information sur les financements de la BEI au titre de ses mandats extérieurs

Mai et juin 2010

- Rapport annuel 2009 de la FEMIP
- Rapport annuel 2009 de la Facilité d'investissement
- Rapport d'activité et rapport sur la responsabilité d'entreprise

Les brochures de la Banque sont disponibles dans plusieurs langues en fonction du public auquel elles s'adressent et des besoins opérationnels. Elles peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site www.bei.org/publications.

Fonds européen d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer • L-2950 Luxembourg
(+352) 43 79 1 • (+352) 43 77 04 • **www.bei.org** – **info@bei.org**

© BEI - 05/2010 - FR – QH-AA-09-B37-FR-C